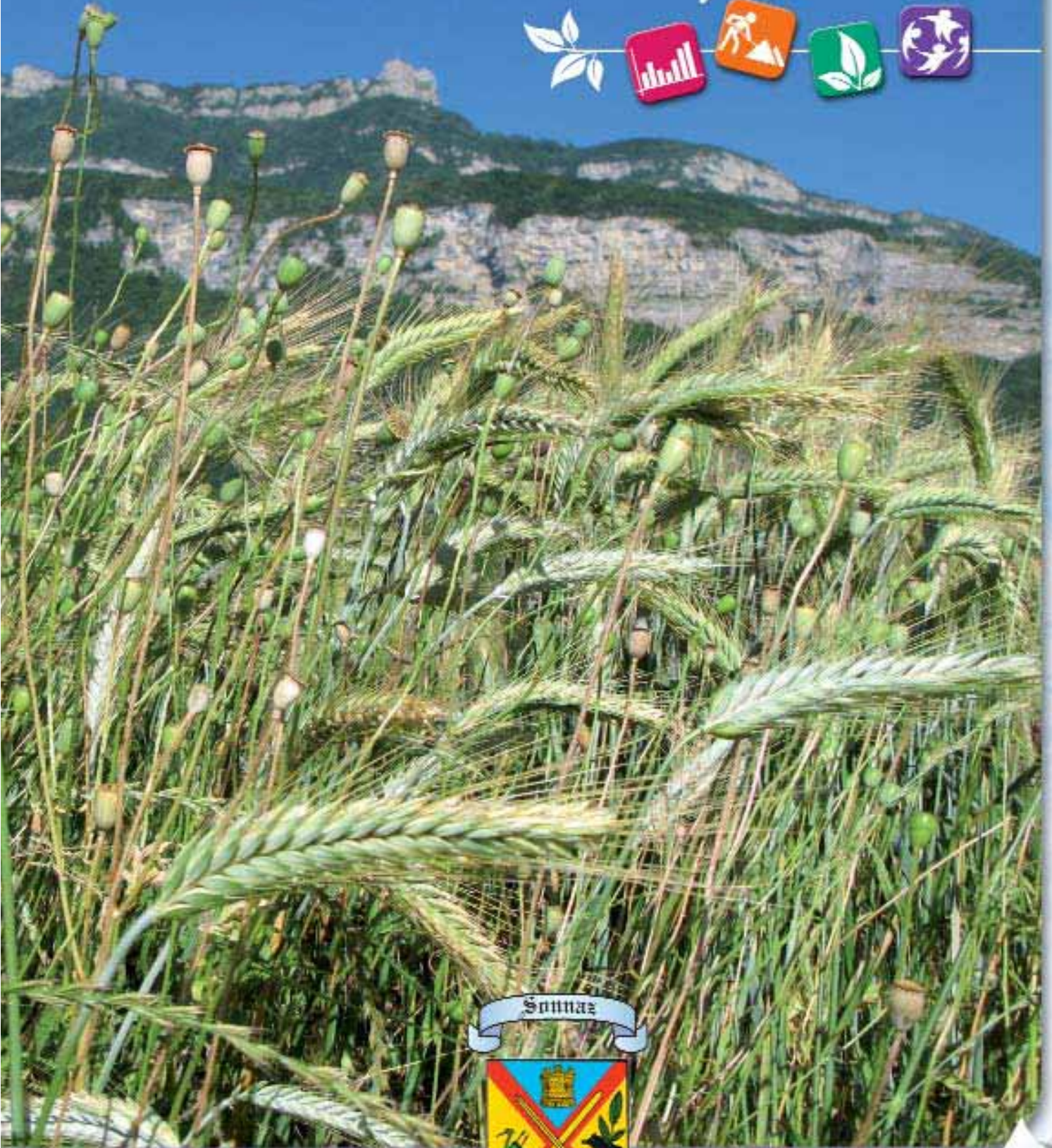


SONNAZ

Bulletin Municipal 2018



Le Conseil Municipal remercie chaleureusement les annonceurs et les personnes ayant transmis des photos qui ont permis l'édition de ce bulletin.

Bulletin Municipal 2018 Parution Février 2018

Directeur de la publication :
Daniel ROCHAIX, Maire de Sonnaz

Comité de rédaction :
Daniel ROCHAIX, Eliane ROULET,
Agnès LECERCLE, André DIDIER,
Christel ROCHAIX, Françoise ENGELMANN,
Henri PERRIER, Frédérique MARTIN

Crédit photos :
*1^{ère} de couverture : Jacqueline BUFFET
"Epis de céréales en début d'été"
1^{er} prix concours photo*

Conception - Réalisation :
Pastel Impression - 73190 Saint-Baldoph

■	Le Mot du Maire.....	p. 1
■	Finances.....	p. 2 à 3
■	Travaux.....	p. 4 à 5
■	Chapelle de Ragès.....	p. 6
■	Fleurissement.....	p. 7
■	Infos Communales.....	p. 8 à 17
■	Vie de l'Ecole.....	p. 18 à 19
■	Etat Civil.....	p. 20 à 21
■	Bibliothèque.....	p. 22
■	Vie Associative*.....	p. 23 à 40
■	MB Racing Team.....	p. 41

* Les articles de la Vie Associative sont rédigés par les Associations elles-mêmes.

MAIRIE DE SONNAZ

Tél. 04 79 72 00 32

Fax 04 79 72 02 18

E-mail : mairiedesonnaz@orange.fr

Secrétariat de la Mairie ouvert au public :

- Lundi, Mercredi, Vendredi de 13 h 30 à 17 h 15
- Mardi de 13 h 30 à 18 h 00
- Jeudi de 8 h 00 à 11 h 30

www.sonnaz.fr

Photo : Olivier MAUREL
"La feuille d'automne" - 2^{ème} prix concours photo



Le Mot du Maire

Je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter mes vœux les plus sincères de bonne santé, de bonheur et d'épanouissement personnel pour vous et ceux qui vous sont chers. J'ajoute, bien évidemment des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets et pour notre commune des vœux de solidarité et de fraternité.

Au niveau de la sécurité sur la commune je vous annonçais en 2017 notre volonté d'activer le dispositif « voisins vigilants ». Dispositif qui consiste à impliquer les habitants volontaires d'un même quartier ou même hameau à participer à la sécurité de leur propre cadre de vie, avec l'appui et sous le contrôle de la municipalité, tout en restant en relation très étroite avec les forces de gendarmerie des Hauts de Chambéry. Une réunion publique s'est tenue le 16/06/2017 pour expliquer la démarche à la population. Nous avons installé une signalétique aux entrées des hameaux pour dissuader d'éventuels cambrioleurs en repérage. Ce sont 18 panneaux qui ont été posés et qui rappellent la démarche, invitent et mettent en garde tous ceux qui seraient tentés de nous importuner à se remettre en question, voire se méfier de ce dispositif qui a fait preuve d'une grande efficacité dans des milliers de communes de France.

Je peux aujourd'hui dresser un premier bilan et je peux fièrement annoncer qu'actuellement nous avons 109 Voisins Vigilants et Solidaires d'inscrits ce qui représente pour l'organisme sur une même période un RECORD, parmi toutes les communes de France ayant réalisé cette démarche. 9 alertes ont été envoyées par les voisins vigilants. La mairie a elle aussi envoyé 2 alertes et 3 informations.

Que nous soyons pour ou que nous soyons contre, en 2014, nous avons mis en place **les nouveaux rythmes scolaires conformément à la loi** et le choix a été fait de mettre en place un périscolaire de qualité pour permettre à chaque enfant de s'enrichir et de s'épanouir de façon individuelle ou collective dans différents domaines. **Je voudrais dire que les élus ont beaucoup travaillé pour obtenir ce résultat.** Aujourd'hui ce choix nous appartient et nous avons à une grande majorité décidé de revenir à la semaine de 4 jours. Cette décision sera entérinée lors d'un prochain conseil d'école et l'inspecteur de l'académie en sera ainsi informé.

Maintenant je vais évoquer l'urbanisme et plus particulièrement le PLUiHD (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements*). Plusieurs lois successives ont organisé les conditions d'une meilleure articulation entre les politiques d'urbanisme, de l'habitat et des transports afin de garantir une cohérence d'aménagement à l'échelle des territoires. Ainsi le PLUiHD est l'outil adapté pour garantir les évolutions de notre espace de vie. Il exprime la volonté de travailler ensemble l'aménagement de notre territoire pour répondre du mieux possible aux besoins de ses habitants. Il devra être voté d'ici fin 2019.

Une charte de gouvernance a été établie pour cadrer et préserver les identités communales.

Grand Chambéry, en partenariat avec les 38 communes de l'agglomération, élabore ce PLUiHD. L'agglomération a défini un diagnostic partagé du territoire. Ce travail permet de proposer une feuille de route. Le projet de PADD (*Projet d'Aménagement et Développement Durables*) doit fixer les grandes orientations à suivre. Un atelier de travail sous forme de « table ronde » a eu lieu le 08 novembre à la salle des fêtes du crêt pour imaginer le PLUiHD.

Le conseil municipal a aussi débattu du PADD et fait parvenir à l'agglomération les contributions suivantes qui concernent la commune de Sonnaz :

1. Dans une orientation du projet on note un développement volontariste et recentré sur Chambéry avec un développement maîtrisé sur les communes périurbaines. Sonnaz fait partie de ces communes périurbaines (ainsi que 3 autres communes) avec actuellement une tendance d'évolution annuelle de population forte et maîtrisée grâce au PLU actuel. L'objectif du PADD sur cette orientation nous fait craindre que l'offre ne soit plus en adéquation et en cohérence avec la demande au regard du positionnement stratégique de la commune entre deux agglomérations et deux grandes villes.

A ce titre une baisse conséquente du foncier constructible sur la commune serait irréaliste.

2. En terme de mobilité il faut être encore plus volontariste afin de pouvoir offrir une offre de transport collectif (car et bus) étendue entre le territoire de grand lac et grand Chambéry. Le parc relais de Sonnaz doit devenir le point de rencontre et de liaison des 2 agglomérations. A noter que l'aéroport et ses navettes sont peu évoqués dans la thématique des déplacements.
3. Dans le cadre du renforcement et du développement de la vitalité économique, il faudra aborder et statuer sur l'extension de la ZAE de Pomaraz.
4. Dans le PADD on ne doit absolument pas oublier ni perdre de vue la place du citoyen savoyard qui a besoin de se retrouver dans cette vision globale. En effet seule une représentation vue de l'intérieur avec les problématiques claires et posées, directement inspirées des vraies difficultés locales (emploi, logement, transports, formation, loisirs ...) pourra inciter les savoyards à s'investir, s'emparer de ce PADD s'ils sont bien et heureux dans leur agglomération.

Attention à l'image ou carte postale envoyée comme souvenir d'un passage dans l'agglomération...

Pour rappel, voici la chronologie des différentes étapes :

- En 2015 l'agglomération a prescrit l'élaboration du PLUiHD.
- De 2016 à fin 2017, réalisation d'un diagnostic avec élaboration du PADD.
- En 2018 rédaction du règlement et définition des zonages.
- En 2019 arrêt et approbation du PLUiHD.

Le code de l'urbanisme fixe des principes que doit respecter le PLUiHD à savoir le principe d'équilibre entre urbanisation, utilisation économe de l'espace, préservation des espaces naturels et agricoles ; **cela veut clairement dire pour la commune de Sonnaz la réduction de plusieurs ha de surface constructible.**

Ouvrir une école, l'aménager, lui donner vie est sans doute le geste le plus stimulant qui soit dans une vie d'élu : c'est une nouvelle porte qui s'ouvre sur l'avenir, certainement le plus beau projet pour une commune et j'ai eu l'honneur et le privilège de pouvoir le faire en 2014 lors de la restructuration du bâtiment élémentaire.

Et comme il est important d'anticiper l'avenir, de préparer la commune de Sonnaz aux enjeux de demain et de répondre aux demandes en termes de services ou d'infrastructures, le conseil municipal en 2018 lancera une réflexion et une étude sur l'évolution du bâtiment de l'école maternelle. Le conseil devra réaliser le cahier des charges et valider le contenu du programme avant de choisir un architecte.

Georges Clémenceau disait : « **Il faut d'abord savoir ce que l'on veut, il faut ensuite avoir le courage de le dire, il faut enfin l'énergie de le faire** ».

Le coût d'une telle opération se situe vraisemblablement au delà du million d'Euros. Malgré des finances saines les fonds propres de la commune ne suffiront pas pour payer cette opération, il faudra avoir recours à l'emprunt et compter sur des aides et des subventions.

Vous pouvez être sûrs que l'équipe municipale que j'ai l'honneur de conduire fait tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer le quotidien de chacun. Tout cela va dans le sens d'un village qui bouge, qui se modernise, qui répond aux besoins de ses habitants pour la réussite scolaire, la vie collective. C'est bien le rôle premier des services publics et nous nous engagerons totalement pour ça.

Georges Bernanos disait très justement « **qu'on ne subit pas l'avenir, on le fait** ». C'est fort de cette maxime que vous nous trouverez chaque jour à vos côtés pour relever les défis futurs.

A tous, une excellente année 2018 !

Daniel ROCHAIX,
Maire de Sonnaz





Budget 2017 :

① Baisse des dotations

Diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) attribuée par l'état. Depuis 2012, elle ne cesse de diminuer.

DGF 2012	DGF 2013	DGF 2014	DGF 2015	DGF 2016	DGF 2017
166.005 €	158.246 €	153.142 €	139.818 €	117.108 €	102.350 €

② Pas d'augmentation des taux communaux d'imposition

0 % : c'est une volonté du conseil municipal de ne pas augmenter la fiscalité sur Sonnaz pour l'année 2017. Dans un contexte économique difficile, nous souhaitons avant tout limiter au maximum la pression fiscale.

③ Réelle dynamique d'investissement

Cela fait plusieurs années que nous sommes prudents sur les investissements pour rester en ligne avec notre programmation pluriannuelle d'investissement.

En 2017, nous avons budgété l'acquisition d'un nouvel entrepôt communal.

Effectivement, notre entrepôt existant ZI de Pomaray devait être rénové (particule d'amiante au niveau du toit) et mis aux nouvelles normes... Nous avons opté pour l'acquisition d'un nouveau local technique. Le devenir de l'ancien entrepôt est en cours de réflexion.

L'emprunt a été inscrit au budget, mais, en raison des retards administratifs indépendants de notre volonté (prêt bancaire et acte notarié...), l'achat sera finalisé sur le prochain exercice, d'où l'écart constaté au « Réalisé » de la section d'investissement.

Il devenait nécessaire de réinvestir dans un nouveau local, avec un atelier adapté à nos besoins et un lieu de stockage adéquat et sécurisé. Nous avons d'autres projets importants en investissement comme, entre autre, le devenir du bâtiment de l'école maternelle. En 2018, une étude sera lancée.

Nous restons très attentifs à respecter un endettement modéré.

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	Budgétisé	Réalisé
Dépenses	1 035 000,00 €	813 567,69 €
RECETTES	Budgétisé	Réalisé
Recettes	1 035 000,00 €	1 147 229,13 €

L'excédent de fonctionnement cumulé en 2017 est de **333 661,44 €**.
Une grande partie sera reversée à l'investissement pour 2018.

ce qu'il faut retenir

④ Cohésion sociale

L'éducation, la jeunesse, le soutien aux associations, l'accompagnement des personnes vulnérables, le centre communal d'action sociale et bien d'autres sont et restent nos actions qui participent à la cohésion sociale et au vivre ensemble.

La commune soutient financièrement les associations dans la mise en œuvre de leurs projets via des subventions, mais aussi par la mise à disposition de matériel, locaux, etc.

Nous retenons que parallèlement à ces diminutions des dotations, l'état engage des mesures fiscales en faveur des ménages avec un allègement des impôts pour certains foyers (Taxe d'habitation).

Une perspective à l'horizon 2020 prévoit une perte financière, pour la commune, d'environ 180.000 euros (soit 447 foyers exonérés). C'est une somme importante et à l'heure de la parution du présent bulletin, sachez que nous sommes dans l'incertitude quant à « l'articulation administrative et financière » de cette mesure. Ce sera remboursé à l'euro près la première année mais après ?

La baisse de notre dotation forfaitaire, les difficultés d'obtention des subventions, le faible dynamisme de nos recettes, les augmentations annuelles subies de nos différents contrats nous imposent de décaler voire stopper des projets, à mutualiser certains marchés avec l'agglomération Grand Chambéry.

En terme de finances, et comme le gouvernement nous le permet, nous souhaitons arrêter les TAP et revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2018.

C'est une charge financière d'environ 40.000 euros/an incombant à la municipalité qui sera supprimée.

Nous sommes attentifs à toutes les économies de fonctionnement.

Le budget se construit, comme chaque année avec des contraintes de plus en plus fortes qui exigent une grande vigilance.

INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Budgétisé

Réalisé

Dépenses

1 054 000,00 €
(dont un emprunt de 500 000 €)

123 539,95 €

L'emprunt de **500 000 €** prévu au budget 2017 n'a pas été contracté.

Un nouvel emprunt devra être inscrit au budget 2018 pour financer nos investissements à venir.

RECETTES

Budgétisé

Réalisé

Recettes

1 054 000,00 €
(dont un emprunt de 500 000 €)

562 646,55 €

L'excédent d'investissement cumulé en 2017 est de **439 106,60 €**.





Gros Travaux

Au niveau des gros travaux, l'année 2017 aura été marquée par une pause afin de préparer au mieux les projets pour la deuxième partie du mandat.

Eclairage de la Commune

Concernant l'éclairage public, la fin de la rénovation de notre parc qui devenait vétuste et beaucoup "trop gourmand" en énergie : la réfection de tous les postes électriques (transformateurs) de la commune suite à la vétusté et à la mise aux normes de sécurité. Les travaux se sont déroulés en deux phases et les 17 transformateurs ont été entièrement réhabilités à ce jour.

Nos points lumineux défaillants recensés sont régulièrement changés sur notre commune.

Ces réparations représentent un coût à chaque intervention et c'est pour cela que nous regroupons souvent plusieurs hameaux pour intervenir sur place.

Des relais ont été installés sur tous les postes électriques de la commune il y a quelque temps pour diminuer le coût de la consommation énergétique des éclairages sur notre territoire. Nous souhaitons maintenant, dans un souci d'économie, réduire la durée de l'éclairage, tout en préservant la sécurité des personnes.

Un éclairage a été rajouté à l'école devant la maternelle, ce qui permet d'éclairer l'entrée et les abords du chemin des écoliers.

Conteneurisation

Nous avons poursuivi notre programme de conteneurisation et des points de regroupement des ordures ménagères ont été réalisés.

Au chef-Lieu, des bacs roulants ont été regroupés pour supprimer le "porte-à-porte".

A Servennaz, nous avons enfoui les réseaux secs pour permettre l'installation d'une aire avec 3 conteneurs grand volume semi-enterrés.

Le tri du verre reste inchangé et restera en contre bas du cimetière sur la plate forme. Nous nous excusons de la gêne occasionnée lors de ces travaux.



Voiries Communales

Des entretiens ont été réalisés sur les abords de nos routes, nids de poule, fauchage.

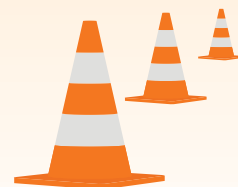
Comme chaque année, nous maintenons en état les nombreuses voiries.

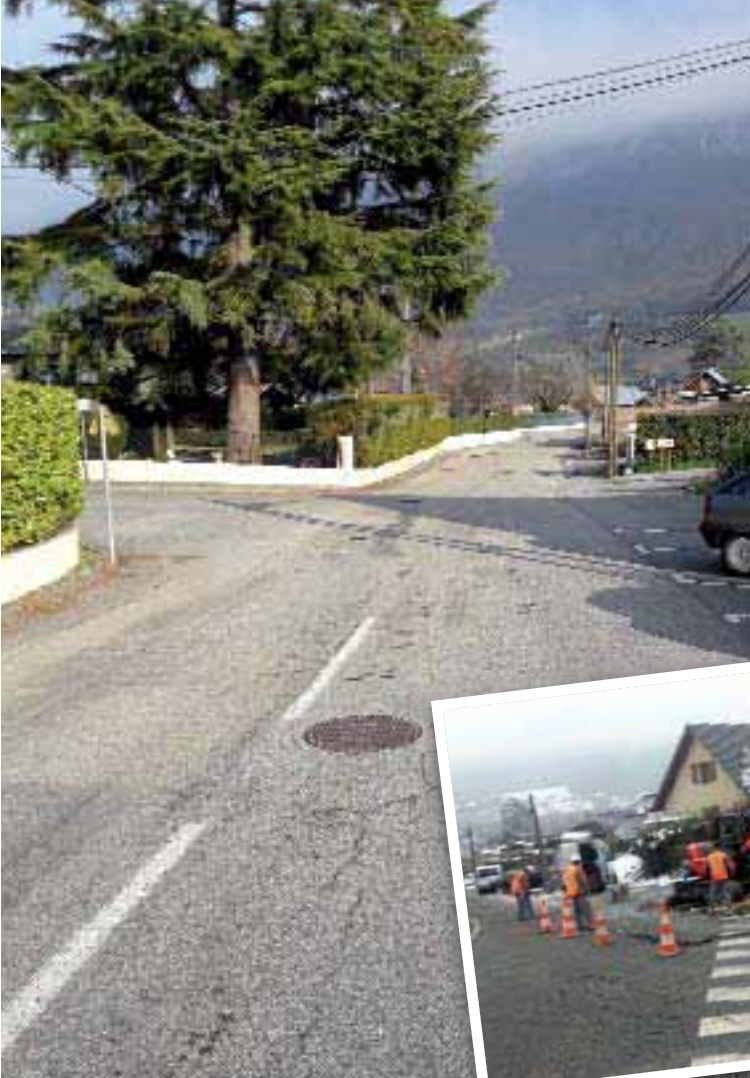
Dans le cadre des "Voisins Vigilants" et au niveau de la sécurité sur la Commune, ce sont 18 panneaux qui ont été posés aux entrées des hameaux.



En lien avec **Grand Chambéry**, les arrêts bus ont été matérialisés (marquage, zébrage et signalisation).

Nous tenons à remercier tous nos jeunes sonnaziens et sonnaziennes qui ont participé au travail communal pendant les vacances scolaires d'été.





Enrobés

Secteur Autigny

Suite à la création d'une aire à conteneurisation sur le secteur d'Autigny, l'enrobé va être réalisé, ainsi que le parking avec du marquage au sol.



Secteur Ragès

Dans la continuité des travaux du centre de Ragès, l'enrobé est prévu autour des conteneurs à poubelle pour rendre plus praticable l'endroit.



A.C.A.P.m.e.s.
Aide et Conseil aux Petites et Moyennes Entreprises

CONCEPTION DE DOCUMENTS
REPROGRAPHIE
SECRETARIAT
INFORMATIQUE
GESTION
DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS
ORGANISATION DE RECEPTIONS
EVENEMENTIEL
PERMANENCE TELEPHONIQUE
DOMICILIATION
VALORISATION COMMERCIALE

DISCRETION RESPECT DES DELAIS DISPONIBILITE FLEXIBILITE SAVOIR-FAIRE RAPIDITE CONFIDENTIALITE SERVICE DE QUALITE

10, Chemin du Gas - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 54 61 84 - E-mail : acap73@free.fr
www.acapmes.com

citeos

- Eclairage Public et Grands Espaces
- Mise en valeur de bâtiments
- Signalisation dynamique & Régulation de trafic
- Installation recharge véhicules électriques
- Vidéo protection urbaine
- Contrôle d'accès voirie
- Réseaux d'énergie
- Illuminations festives

www.citeos.com

Siège social : Avenue du 8 mai 1945 - 73000 Barberaz
Tél : 04 79 33 28 25 - Fax : 04 79 70 47 50
chambary@citeos.com



Projet de restauration de la chapelle de Ragès

L'origine de ce projet date du printemps 2015, des habitants du village ont constaté les dégradations des peintures intérieures, une équipe de bénévoles a donc commencé à réfléchir à ce projet de rénovation.

La chapelle Notre Dame de Grâce date du XVII^{ème} siècle. On retrouve dans les bulletins municipaux des informations sur la chapelle de Ragès. Dans celui de 1974, on peut lire que **la chapelle fut fondée en 1682 par Gabriel Beyvin, prêtre à Sonnaz.**

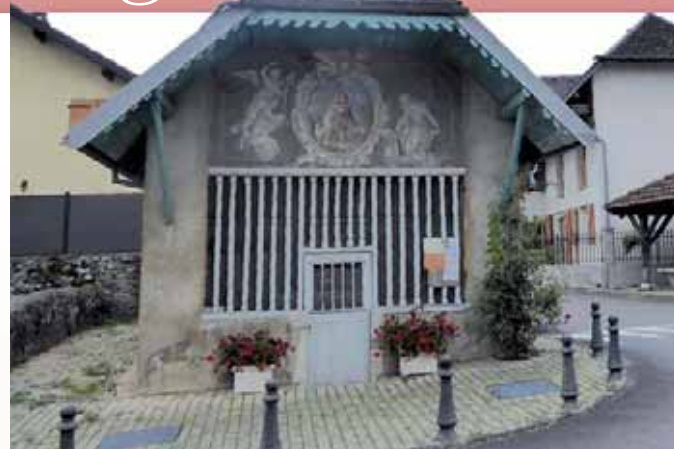
Dans l'acte de vente de 1938, on apprend que **la chapelle fait partie de la succession de mademoiselle Marie Carron**, décédée en 1936, à ses descendants (famille Madelon) qui la vendent à l'abbé Martin, curé de Sonnaz qui lui-même la vend au diocèse de Chambéry en 1938.

La chapelle fait partie du patrimoine et de l'histoire de la commune.

La fresque extérieure a été classée aux monuments historiques (arrêté de 1983) et a été restaurée en 1992. Elle représente **l'annonciation entre la Vierge et l'Ange et l'enfant Jésus et Jean-Baptiste enfant.**

Depuis le début de notre étude, nous avons découvert au fil des mois :

- Les peintures intérieures à refaire qui seront effectuées par des bénévoles.
- Les problèmes d'étanchéité.
- La toiture à refaire, le premier devis est supérieur à 10000 euros.



Le maire, Daniel Rochaix, a proposé d'organiser une réunion publique qui a eu lieu en mairie le 18 octobre 2017 pour informer les sonnaziens et sonnaziennes du projet.

Les participants ont confirmé leur attachement à cette chapelle, élément du patrimoine et de l'histoire de notre commune et l'intérêt de poursuivre ce projet de restauration de cet édifice.

Un comité de soutien se met en place et va reprendre le projet de restauration de la chapelle de Ragès.

Pour le comité de soutien :
Geneviève PORNON

Une souscription est ouverte. Il est possible de faire un don avec reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôt (voir ci-dessous).

Vendredi 15 décembre 2017, en l'Eglise de Sonnaz, Gaétan PAUCHET, *ténor*, accompagné d'Amandine HERLIN, *harpiste*, ont donné un récital de Noël, généreusement, pour soutenir le projet. L'Eglise était bondée. Les dons ont été de 1200 euros.

Nous remercions chaleureusement les deux artistes et le public. L'importance de la participation à cette soirée montre l'attachement du public pour la Chapelle qui fait partie du patrimoine de la commune.



SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE RAGÈS

Je fais un don pour la restauration de la chapelle de Ragès

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pour vous informer du suivi du projet, adresse e-mail :

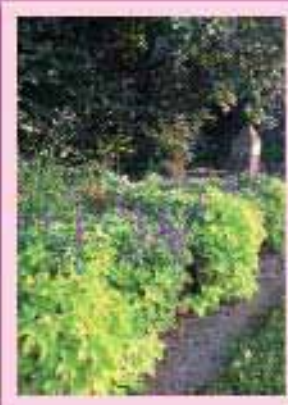
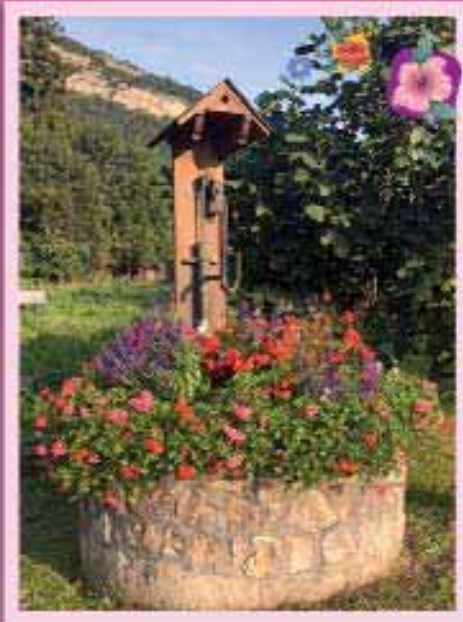
Mon don est de euros — Chèque à établir à l'ordre de : **Association Diocésaine de Chambéry**
(noter au dos du chèque : **pour la chapelle de Ragès**)

Je souhaite un reçu fiscal (ce don vous ouvre droit, si vous êtes imposable à une réduction d'impôt de 66 % du don)

Je souhaite que mon don reste anonyme

Ce coupon est à envoyer avec votre don à l'adresse suivante : **Association Diocésaine de Chambéry - 2, place Cardinal Garrone CS 10107 - 73001 Chambéry Cedex**
Tous les dons reçus seront affectés en totalité à l'objet de la présente souscription.

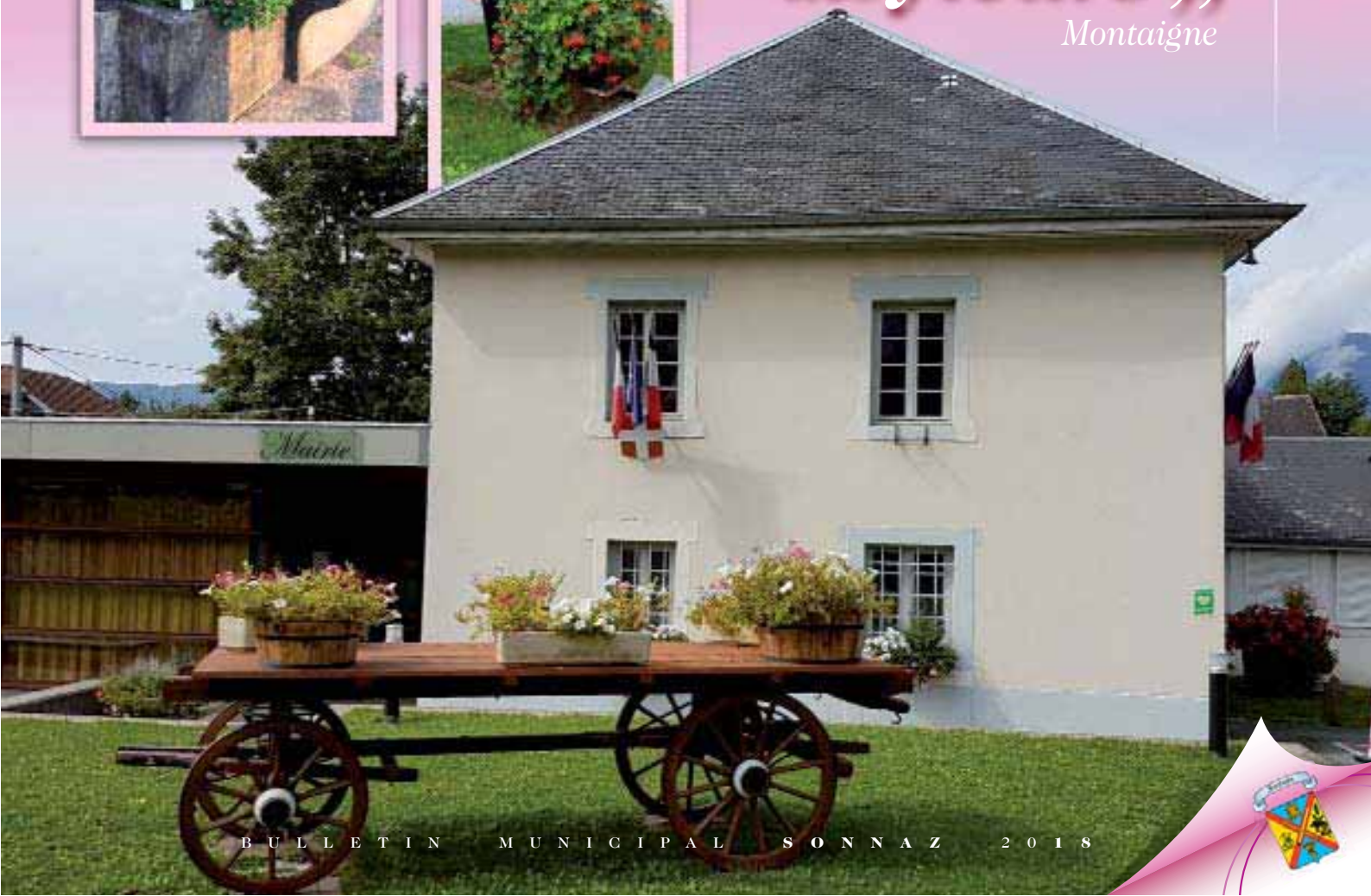
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi dite informatique et liberté), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui vous concernent et dont nous sommes les seuls destinataires.



” Si la vie n’est qu’un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs ”

Montaigne

FLEURISSEMENT





Premier bilan de l'opération "Voisins Vigilants"



Déjà expérimenté dans beaucoup de Communes, ce système, **gratuit** et facile à mettre en œuvre, il repose avant tout sur l'implication des habitants. Pour rejoindre ce réseau, s'inscrire directement sur

www.voisinsvigilants.org

Rencontrez ensuite vos voisins pour leur proposer d'adhérer à votre initiative. Chacun peut placer un autocollant avec le symbole « **VOISINS VIGILANTS** », à mettre en extérieur, de façon visible.

Composez le 17 pour AVISER les FORCES DE L'ORDRE MÊME EN CAS DE DOUTE

Par le biais de cet outil ou directement auprès de la GENDARMERIE, il est important de signaler tout véhicule ou individu qui semble faire du repérage ou du démarchage, et ce, même en cas de doute. Ces informations peuvent faire l'objet de recoupements et s'avérer déterminantes dans la résolution d'enquêtes. Dans ce cas, notez le modèle et la plaque d'immatriculation du véhicule ainsi que les caractéristiques des personnes que vous aurez remarquées et transmettez ces informations le plus rapidement possible aux forces de l'ordre.

Toute personne désirant adhérer à ce dispositif **GRATUIT** et **EFFICACE** peut s'inscrire directement par internet en se connectant sur www.voisinsvigilants.org où il vous suffira de renseigner votre profil.

L'inscription sera validée par le référent de votre communauté (groupement de hameaux) dans les jours qui suivront et vous recevrez toutes les informations sur votre portable, le numéro de ce dernier pouvant être masqué afin de respecter sa confidentialité.

DÉPART EN VACANCES OU ABSENCE PROLONGÉE : "LES BONS GESTES"

Les cambriolages sont des intrusions particulièrement traumatisantes pour les victimes. Pour se prémunir de telles effractions, quelques gestes simples de précaution suffisent parfois à décourager les malfaiteurs :

- **Signaler son absence** (famille, voisins, force de l'ordre) et éviter d'en indiquer les dates sur les réseaux sociaux.
- **Verrouiller tous les accès de son habitation** (portes, fenêtres, garage...) et confier la clé à un voisin plutôt que de la laisser sous un paillason, dans la boîte aux lettres ou dans un pot de fleurs.


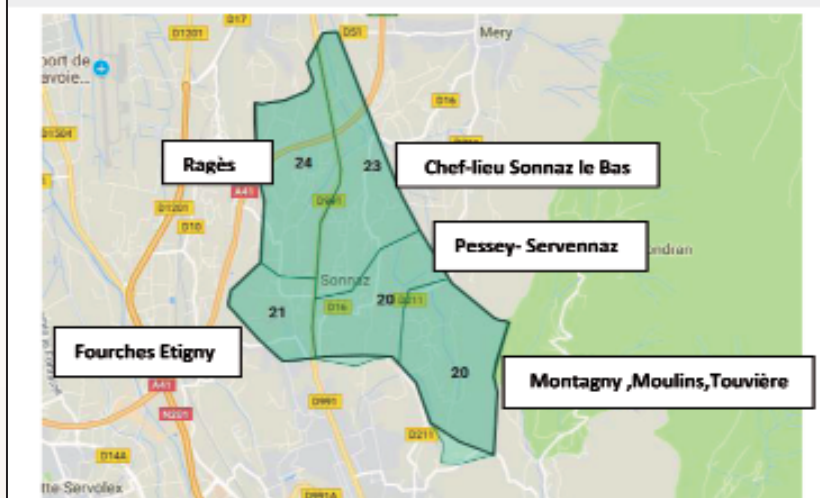
Suite à la réunion publique d'information sur le dispositif tenue le **16/06/2017**, nous vous annonçons fièrement que **110 VOISINS VIGILANTS** et **SOLIDAIRES** se sont inscrits à ce jour, ce qui représente pour l'organisme , un record en quelques mois, parmi toutes les communes de France ayant réalisé cette démarche.

Tableau de bord



La Commune a également installé une signalétique aux entrées des hameaux, pour dissuader d'éventuels cambrioleurs en repérage, soit **18 panneaux à chaque entrée des villages** qui rappellent la démarche, invitent et mettent en garde tous ceux qui seraient tentés de nous importuner à se remettre en question, voire à se méfier de ce dispositif qui a fait preuve d'une grande efficacité dans des milliers de communes de France.

Bravo à vous tous : 10 alertes ont été postées par les **Voisins Vigilants** de la commune depuis la date d'abonnement de la Mairie au dispositif Voisins Vigilants et Solidaires.

Repas des Aînés



Dimanche 17 décembre 2017, les personnes âgées de 70 ans et plus ont été invitées par le Maire et le conseil municipal pour le traditionnel repas de Noël.

Le déjeuner proposé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, a été apprécié par chacun ainsi que les menus soigneusement décorés par les enfants des classes maternelles et CP.

Un colis gourmand est distribué par les conseillers municipaux aux personnes ne pouvant ou ne voulant pas participer à cette journée festive.



RECENSEMENT DES PERSONNES NÉCESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN CAS D'ÉVÈNEMENT MAJEUR SUR LA COMMUNE

Dans le cadre de la démarche du **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)**, la commune de Sonnaz souhaite recenser les personnes nécessitant une attention particulière en cas d'évènement majeur sur la commune :

- Personne isolée
- Personne malentendante, non-voyante, personne à mobilité réduite
- Personne sous surveillance médicale ou bénéficiaire de soins réguliers

En cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence, si vous êtes concerné(e) par un des trois cas figurants ci-dessus, merci de bien vouloir nous indiquer :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Téléphone : _____

Date de Naissance : _____

Les informations recueillies dans le présent document seront traitées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Ces fichiers sont conçus pour être utilisés dans le cadre du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde de votre commune. En retournant ce formulaire, vous autorisez la détention de ces données par les services de la Mairie auprès de laquelle vous pouvez vous adresser pour faire valoir vos droits d'opposition, d'accès et de rectification. Ces données seront mises à jour périodiquement.





LIGNE

10

Informations Transports Collectifs

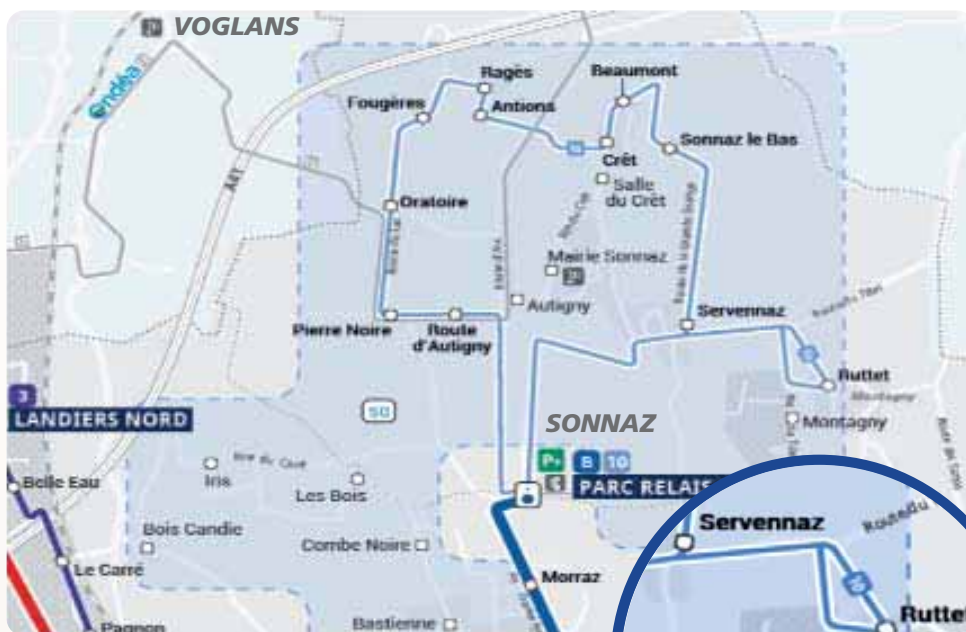


INFOS COMMUNALES

LA LIGNE CHRONO B

C'est plus de 90 départs
par jour au **PARC RELAIS
MAISON BRÛLÉE**.

Elle relie la commune de Sonnaz en passant par le quartier des Hauts de Chambéry au centre ville tout en poursuivant sa route en direction de Barby. Desservant la zone commerciale de Bassens, elle est idéale pour une sortie shopping ou pour se rendre au travail. Divers établissements scolaires se situent sur son trajet, avec bien sûr de nombreuses correspondances permettant à chacun de trouver sa direction. Avec une fréquence d'environ **un bus toutes les 10 minutes**, la **CHRONO B** roule toute la journée pour vous transporter où vous voulez avec le STAC !



Amélioration de la desserte des hameaux de **Montagny, les Moulins** par la création d'un arrêt "**RUTTET**" avec passage systématique de la ligne à ce nouvel arrêt à chaque rotation.

Notre compteur Téléthon affiche cette année : **3076,60 €** Somme remise intégralement à



Samedi 9 décembre, malgré la neige et le froid, la population a bravé les éléments pour participer à la nouvelle édition du téléthon sur la commune.

Un grand merci à vous tous !

Notre compteur affiche la jolie somme de 3076,60 €. Certes il est en baisse mais la fête, la bonne humeur et les sourires des enfants étaient au rendez-vous.

Un grand merci à tous les bénévoles, sans qui rien ne serait possible, à toutes les associations et les partenaires qui se sont engagés à nos côtés.

Grâce au karaoké proposé par Sonnaz Mélodia nous avons pu rendre un dernier hommage à Johnny Hallyday.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR





Il était une fois...

C'est ainsi que commencent les belles histoires. Et on peut qualifier de belle histoire celle d'**Isabelle GROISON**...

Lundi 28 août, une grande animation régnait autour et à l'intérieur de la salle du conseil de Sonnaz. En effet, après **trente-huit ans au service de la commune de Sonnaz** notre secrétaire de mairie prend une retraite bien méritée.

Elle a connu trois maires différents et termine sa carrière, cette année, avec Daniel Rochaix, le maire actuel.

Isabelle GROISON a reçu de part de l'ensemble des personnes présentes un très beau bouquet de fleurs et quelques cadeaux. La cérémonie a été suivie du « **verre de l'amitié** »...

Et c'est avec beaucoup d'émotion que nous lui souhaitons une bonne retraite !



La nouvelle DGS

Nous saluons l'arrivée de notre nouvelle **Directrice Générale des Services**, Madame **Gaëlle DE VACHON**, le 1^{er} juin 2017. Nous lui souhaitons une très longue carrière à Sonnaz.

La **DGS (Directrice Générale des Services)** est la principale collaboratrice du Maire. C'est une personne essentielle au service de la commune. Outre ses multiples activités, elle est le lien entre la commune et les administrés. En effet, elle doit être à l'écoute du citoyen qui vient exposer un problème, chercher une information, faire valoir un droit.

C'était hier,
une sortie des pompiers volontaires.
Les reconnaissez-vous ?





Le tri, à quoi ça sert ?

GRAND
CHAMBÉRY
l'agglomération

ÉCONOMISER LES RESSOURCES

Le recyclage permet, avant tout, d'économiser des ressources naturelles. Au lieu d'extraire de nouvelles ressources du sol ou du sous-sol de la Terre (sable, pétrole, ...), on utilise de la matière existante (comme celle des emballages) pour produire de nouveaux objets et emballages.

Par exemple : recycler une tonne de canettes en aluminium permet d'économiser 2,44 tonnes de bauxite !

ÉVITER LE GASPILLAGE

Le recyclage évite le gaspillage. Car il est vraiment dommage de jeter un emballage vide alors qu'une fois recyclé, il peut encore servir à fabriquer de nouveaux objets.

Par exemple : le plastique recyclé sert à fabriquer de nouvelles bouteilles, des jouets, des vêtements, des couettes, des tuyaux. Avec le verre, on refait des bouteilles, des pots et des bocaux. L'acier et l'aluminium sont fondus pour former des meubles, des outils, de l'électroménager, des carrosseries de voiture. Et le carton sert à fabriquer d'autres objets ou emballages en carton !

LIMITER LES POLLUTIONS

En recyclant, on évite une partie des pollutions (de l'air, de l'eau ou des sols) dues à l'extraction de ressources naturelles, à leur transport et à la fabrication des produits.

Par exemple : l'émission de gaz carbonique due au transport des matières premières (qui viennent parfois de très loin) et aux activités industrielles participe à l'augmentation de l'effet de serre et donc au réchauffement de la planète. Ce que nous devons à tout prix éviter ! Recycler permet de limiter ces émissions.

FAVORISER L'EMPLOI

Les filières de recyclage favorisent la création d'emploi. Trier les déchets, acheminer les matières, faire fonctionner les usines de recyclages... Autant d'étapes permettant la création d'emploi en France et en Europe.

Les résultats de tri des déchets des habitants de l'agglomération sont supérieurs à la moyenne nationale.

50.3 Kg/hab/an de déchets bien triés (moyenne nationale : 40.5 Kg/hab/an).

Grâce au tri d'une famille de 4 personnes pendant un an, on peut, par exemple fabriquer :

- 258 bouteilles en verre
- 196 bouteilles en plastique
- 237 boîtes à chaussures en carton
- 8 boules de pétanque

Merci ! Continuez à trier et n'oubliez pas de convertir de nouveaux trieurs autour de vous !



100 % bien trié, 100 % bien recyclé



Opération "C'est l'ALU"

Porté par l'association des parents d'élèves de Sonnaz, ce projet consiste à collecter de l'aluminium et le revendre, dans le but de financer des activités sportives et culturelles des élèves.

En 2016-2017 : 107 Kg ont été collectés, soit près de 100 € sont rentrés dans les caisses de l'association.

100 €, qu'à partir de simples déchets ! Nous pouvons faire mieux !

Les prochaines collectes, devant l'école auront lieu le 22 janvier 2018 et le 3 juillet 2018.



Concertation autour du Plan Local d'Urbanisme intercommunal



La communauté d'agglomération de Chambéry métropole - Cœur des Bauges élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi H-D) qui permettra l'émergence d'un projet d'aménagement de l'espace sur l'ensemble de l'intercommunalité pour les 10 à 15 prochaines années. Il a pour objectif de définir les divers usages du territoire et remplacera d'ici fin 2019 les documents d'urbanisme communaux. Il réglemeta à terme l'utilisation des sols qui s'impose à toute demande d'autorisation d'urbanisme (*permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...*).

Des temps de concertation, ateliers et réunions de travail, sont organisés tout au long de l'élaboration du PLUi afin de partager vos pratiques et connaissances du territoire, idées et suggestions qui sont fondamentales à l'élaboration du PLUi. Votre vision de l'agglomération d'aujourd'hui, et vos attentes pour l'avenir, permettront de dessiner le territoire de demain.

Un premier temps fort de la concertation a eu lieu en février, par l'organisation de 5 ateliers répartis sur le territoire de l'agglomération. Ces ateliers ont regroupé

plus d'une centaine de participants. Le compte-rendu de ces ateliers sera très prochainement disponible sur le site internet de l'agglomération.

Vous pouvez consulter le travail en cours et faire part de vos observations et remarques dans les dossiers de concertation situés dans chaque mairie ainsi que sur le site internet de l'agglomération rubrique Grand projet : www.grandchambery.fr, ou contacter la direction de l'urbanisme de Grand Chambéry au **04 79 96 86 32** ou écrire à plui@chambery-bauges-metropole.fr.

Pour être tenu informé par mail des avancés du PLUi H-D, suivre l'élaboration du document, et connaître les dates de concertation, vous pouvez également vous inscrire sur le site internet de l'agglomération.



Nettoyons la nature 2017



L'automne vient d'arriver à Sonnaz et ce samedi 23 septembre voit s'organiser la traditionnelle matinée citoyenne « Nettoyons la nature » sponsorisée par les centres E. LECLERC.

C'est une douce et belle matinée qui accueille les habitués de la chasse aux vilains déchets en tout genre. Cette année des familles avec des enfants très motivés ont rejoint l'équipe et c'est une bonne trentaine de bénévoles qui ont arpenté les marais, le secteur des Fontaines, des Céraillonnes, des Moulins et de Montagny.

Hélas, les sacs sont encore bien remplis cette année, même si nous avons pu constater un léger mieux pour les incivilités.



Nous vous rappelons que des containers de tri sont à votre disposition sur l'ensemble de la commune et que deux déchetteries en périphérie (Chambéry Bissy et Drumettaz) vous accueillent. Pensez à vous inscrire en remplissant l'imprimé dédié.

Nous vous attendons nombreux pour l'édition de septembre 2018 qui se déroulera sur le secteur de Ragès.

OPÉRATION C'est l'ALU Votre école participe à l'opération

C'est l'ALU ?
L'opération C'est l'ALU est une opération nationale de sensibilisation à la collecte des déchets en aluminium. Elle vise à encourager la participation des écoles à la collecte des déchets en aluminium.

Pourquoi collecter l'ALU ?

- Réduire les déchets et limiter l'impact environnemental.
- Favoriser le recyclage et la production d'énergie.
- Éviter les déchets en décharge.

C'est quand ?
L'opération C'est l'ALU se déroule du samedi 23 septembre au dimanche 24 septembre 2017.

www.chambery-bauges-metropole.fr



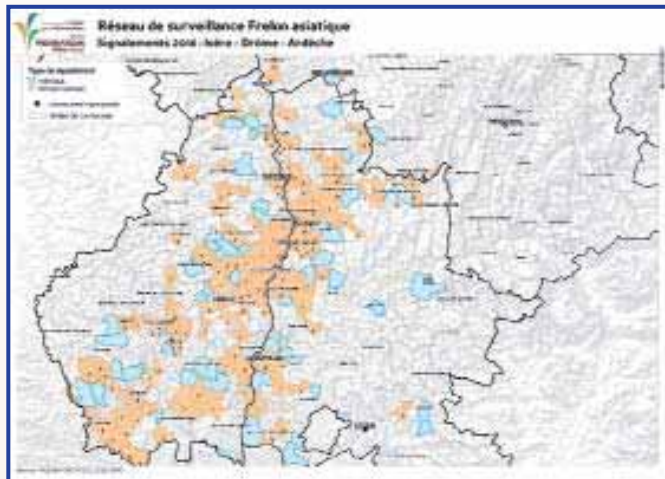


La lutte contre le frelon asiatique

Le **frelon asiatique** est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir carte ci-dessous) :



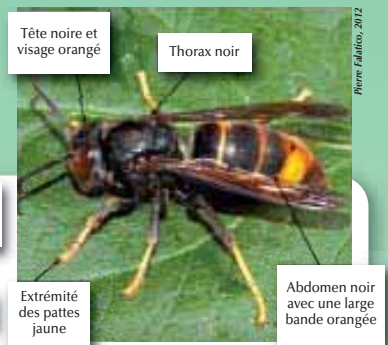
Carte représentative des signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de l'Ardèche, la Drôme et l'Isère.

FRELON EUROPÉEN VESPA CRABRO



Taille : ouvrière : 25 à 35 mm
reine : 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



Taille : ouvrière : 23 à 30 mm
reine : 35 mm maxi

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS¹ et FREDON²) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

FREDON : 04 79 33 46 89 - signalerfrelon73@gmail.com

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN

Vétérinaire pour la section apicole - GDS Rhône-Alpes

¹FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

²FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre** et le **31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Tél. 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (**entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017**).

Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (**à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017**).



Le moustique tigre : qui est-il ?

Aedes albopictus de son vrai nom, le moustique tigre est originaire d'Asie et se distingue des autres moustiques par sa coloration contrastée noire et blanche. Il s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 en métropole où il est désormais présent dans 33 départements¹.

Depuis 2012, il s'est progressivement implanté dans 6 départements (*Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône-Métropole de Lyon et Savoie*) de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Taille réelle

Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Crédit photo : JB Ferré / EID Méditerranée

Ce moustique de très petite taille est particulièrement nuisible : ses piqûres interviennent principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

Il peut également être « vecteur » de la dengue, du chikungunya et du zika si, et seulement si, il est contaminé. Il s'infecte en piquant une personne contaminée, malade ou non, qui revient d'un voyage dans un pays où ces maladies sont présentes. Il devient ainsi capable de transmettre la maladie dans le proche voisinage en piquant ensuite des personnes saines.

Prévention : le moustique qui vous pique est né chez vous !

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine, dans de petites quantités d'eau, et se déplace peu au cours de sa vie (*100 mètres autour de son lieu de naissance*).

Comment éviter la prolifération des moustiques ? Quelques gestes simples !

Les produits anti-moustiques (*insecticides et répulsifs*) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Supprimer les gîtes larvaires, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, c'est couvrir, jeter et vider tous les récipients pouvant contenir de l'eau :

- **Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients** pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- **Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs** ou les remplir de sable humide
- **Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau** : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, pieds de parasol, mobiliers de jardin...
- **Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer**. Veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- **Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques** (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- **Entretien le jardin** : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Pour en savoir +

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes : www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

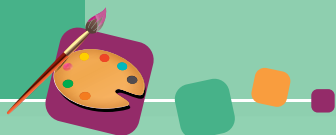
Entente interdépartementale (EID) Rhône-Alpes : www.eid-rhonealpes.com

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 1000 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Rhône-Métropole de Lyon, Chambéry et Annecy.

¹ Dates d'implantation du moustique *Aedes albopictus* dans les 30 départements concernés : Alpes-Maritimes (2004), Haute-Corse (2006), Corse-du-Sud et Var (2007), Alpes-de-Haute-Provence et Bouches-du-Rhône (2010), Gard, et Hérault (2011), Vaucluse, Lot-et-Garonne, Pyrénées orientales, Aude, Haute-Garonne, Drôme, Ardèche, Isère et Rhône (2012) Gironde (2013) Savoie et Saône-et-Loire (2014), Ain, Bas-Rhin, Dordogne, Landes, Lot, Pyrénées-Atlantiques, Tarn-et-Garonne, Val-de-Marne et Vendée (2015), Aveyron, Gers et Haut-Rhin (2016).





DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017
Salle d'Évolution - Place de l'Église

Sonnaz'Art

GRANDE JOURNÉE DES TALENTS : *Créateurs, inventeurs, collectionneurs, passionnés, ...*

Les 6 « SONNAZ'ART » en chiffres et commentaires

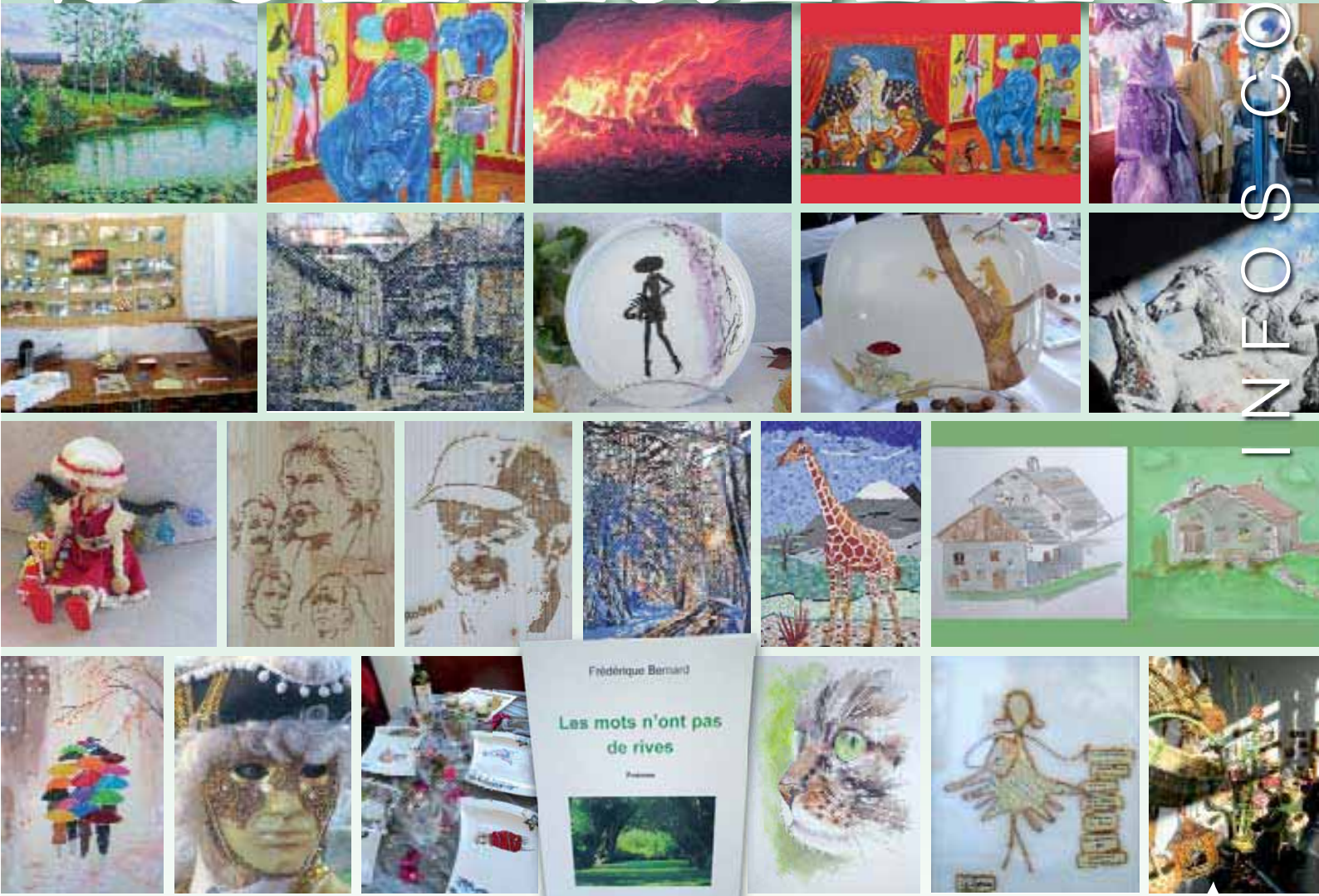
Année	Nbre d'Exposants	Nbre de Tables	Nbre de Grilles	Total (T+G)
2007	34	29	22	51
2009	27	23	23	46
2011	24	21	19	40
2013	29	29	20	49
2015	25	27	24	51
2017	27	28	29	57

- Lors de ces 6 "Sonnaz'Art", 60 exposants ont participé :
 - 21 personnes ont exposé 1 fois
 - 16 personnes ont exposé 2 fois
 - 5 personnes ont exposé 3 fois
 - 8 personnes ont exposé 4 fois
 - 9 personnes ont exposé 5 fois
 - 1 personne a exposé 6 fois
- 10 exposants ont changé d'activité ou élargi et évolué dans leurs présentations.
- Déjà en 2015 avec confirmation en 2017, les exposants sont de plus en plus demandeurs de surface (en grille et en table), mais la salle d'évolution a ses limites.
- Une fois de plus, les visiteurs sonnaziens ou d'ailleurs sont venus nombreux admirer les œuvres. Le "livre d'or" traduit en termes d'éloges, cette admiration souvent exprimée de vive voix auprès des artistes.
- En fin de journée, les exposants enthousiastes se sont retrouvés pour partager le verre de l'amitié offert par la commune et remercier la municipalité et les organisateurs de "Sonnaz'Art".





Sonnaz'Art





Souvenirs de l'année scolaire 2016 - 2017

A la Maternelle

Cette année, chez les GS de maternelle, c'est décidé le thème des animaux sera le fil conducteur de nos œuvres d'art !

Voyez plutôt...



Petites et Moyennes Sections

Pendant ce temps, que se passe-t-il chez les Petites et Moyennes Sections ?

Les enfants préfèrent mettre le lion en cage, c'est plus sûr !



Et de plus près, ça donne quoi ? Voyons voir... Plutôt réussi, non ? Qu'en pensez-vous ?

Les Oranges

Le groupe des oranges, effrayé par cet animal sauvage, a vu leurs bonhommes perdre tous leurs cheveux.



Vite, aidons-les à retrouver une nouvelle coiffure.

A chacun son style...

D'autres réalisent des colliers de perles pour maman. Attention de ne pas se tromper, la maîtresse a demandé un algorithme de type 2-1 ! *Bien joué, Maëlys !*



Les Jaunes

Dans le groupe des jaunes, l'enjeu est important. La maîtresse a découpé en plusieurs morceaux la couverture de notre album « La peur du monstre ».

A nous de réparer cette belle bêtise !



Les Bleus

Les bleus, eux, préfèrent manipuler formes géométriques et petits clous.



Attention les doigts !

Patin à glace à l'École de Sonnaz

Cours Préparatoire et Cours Élémentaire

Les élèves des classes de CP et de CP/CE1 sont allés à la patinoire de Buisson Rond pour goûter au plaisir de la glisse !



Du 25 septembre au 6 octobre 2017, ils se sont rendus 5 fois dans ce lieu magique pour apprendre à glisser, tourner, passer entre des obstacles ou par dessus une corde, s'engager sous un pont, manier la crosse et le palet pour marquer des buts !

Tous ont dépassé leurs angoisses et se sont passionnés pour ce milieu hostile et glacial...

Ce fut la grande aventure !

Le GYPAËTE

Bar Tabac Restaurant

Chez Viviane et Benoit

04 79 72 27 11



724 route d'Aix les bains 73000 SONNAZ

www.ligyptaite.fr

2CMD

MORICEAU Gaël

77 chemin de la vieille route

73000 SONNAZ

2cmd73@gmail.com

06 68 21 87 81

Chauffage, Climatisation,
Maintenance, Dépannage.

PLOMBIER CHAUFFAGISTE
FRIGORISTE RAMONEUR



2CMD



Les Naissances 2017

ETAT CIVIL

Virgile CORREIA



né le 21 février

Atila KOCA



né le 22 février

Esteban PETIT



né le 4 mars

Tom VALLET-SIMOND



né le 21 mars

Maéva PEGAZ



née le 28 juin

Charlie DIMIER



né le 19 juillet

Julie CICERO



née le 29 juillet

Gaëtan COUX



né le 16 septembre

Alizée ROUX



née le 26 septembre

Romie POËX



née le 8 décembre

Garance DE VACHON



née le 22 décembre

Lyanna OUALI, née le 24 mars
 Fleur SONNET, née le 29 mars
 Camil EL MALOULI, né le 3 avril
 Fanny JEOMEAU, née le 11 avril
 Ruben PINTO SARAIVA, né le 23 avril
 Martin FRAISSE, né le 30 avril
 Margot FABRE, née le 3 mai
 Tiago MACHADO, né le 10 mai
 Mathéis DUNAND, né le 13 mai
 Tom VERNIER, né le 8 août
 Hugo SALIN, né le 15 septembre
 Stan Hoi An NORBERT MESUREAU, né le 12 septembre
 June ARNOULD, née le 19 septembre
 Liam DEPAS, né le 13 décembre



Les Mariés de l'An 2017



**Jessica MANCUSO
& Wilfrid SEUX,**
6 mai 2017



**Cléo BINÉTRUY
& Jérémy FAUVEAU,**
13 mai 2017



**Marc GODARD
& Michaël STABILI,**
3 juin 2017



**Marie GRANGEAT
& Sébastien RINCHET,**
10 juin 2017



**Laura DÉVIDAL
& François BAUDET,**
15 juillet 2017



**Noémie ABRY
& Geoffrey CORA,**
2 septembre 2017



**Laurence GOYENECHÉ
& Sébastien PAYEN,**
21 octobre 2017



**Odette ORTEGA
& Denis PROVENT,**
29 décembre 2017

*... et
aussi :*

Stéphanie LOPEZ & Quentin DANIEL, 6 mai 2017
Lorraine TOUVIER & Florian ALIKOFF, 20 mai 2017
Odile MORAND & Elian BOUENOU, 8 juin 2017
Sibel AKSOY & Lionel PASCUAL, 14 juin 2017
Hela MAALLOUL & Paul VALLEY, 26 août 2017
Cécile MOREAU & Nicolas GUYARD, 9 décembre 2017

Us nous ont quittés

Mme Béatrice PARMENTIER, 27 janvier 2017
M. Bernard NICOLIER, 6 mars 2017
Mme Yvonne FABRE, 23 mai 2017
M. Jacques FAURE, 11 juin 2017

Mme Georgette VILLOUD, 4 juillet 2017
M. Norbert MOTTE, 11 juillet 2017
Mme Madeleine FARRUGIA, 25 août 2017
M. René DACQUIN, 22 septembre 2017
M. Pierre GAUDENZI, 17 octobre 2017
Mme Laura BOIS, 27 octobre 2017
M. Emile SIGOT, 30 octobre 2017
M. Edmond POMAREDE, 17 novembre 2017
Mme Edwige PARMENTIER, 18 décembre 2017





Bibliothèque municipale de Sonnaz



Votre **bibliothèque municipale de Sonnaz** est heureuse de vous accueillir deux fois par semaine pour une belle escapade par la lecture.

Voici un bref aperçu de ce que l'on propose :

LES PRETS

La bibliothèque municipale, gérée par des bénévoles, vous permet d'accéder GRATUITEMENT au prêt d'ouvrages en tous genres : romans, romans du terroir, policiers, vécus, science-fiction, romans sur la Savoie, BD, albums jeunes de tous âges, contes, romans jeunes, documentaires jeunes et adultes. Nous avons aussi des livres en gros caractères, des CD et des DVD.

A votre disposition, plus de 3000 ouvrages dont 2300 en fond propre, dans lesquels figurent régulièrement des nouveautés littéraires, + de 700 livres mis à disposition par Savoie Biblio (centrale de prêts des pays de Savoie) sans compter que, chaque mois, entre 50 et 80 nouveaux ouvrages viennent enrichir notre fond grâce à Savoie Biblio.

Vous pouvez emprunter 4 romans et 5 albums ou BD à chaque visite. Vous pouvez aussi nous soumettre un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio, nous vous les commanderons (délai mini un mois).

TROC REVUE

Soucieux et sensibles de l'environnement, les bénévoles vous ont installé un coin Troc'Revue pour que vous puissiez donner une seconde vie à vos magazines préférés et les échanger à souhait.

Le principe ? Des bacs sont mis à votre disposition pour que vous puissiez déposer vos magazines. Vous avez le choix : **AUCUNE obligation !**

- ◆ Sans obligation de dépôt, vous pouvez prendre des magazines pour le plaisir de découvrir de nouveaux horizons.
- ◆ Si vous souhaitez déposer les vôtres, vous empruntez ou non des magazines,
- ◆ Ensuite, vous les ramenez une fois lus.
- ◆ Ou vous pouvez aussi les garder pour le plaisir.
- ◆ Prolongez ainsi la vie de vos revues préférées en les partageant avec les autres lecteurs, c'est gratuit et écologique.

LE FESTIVAL DU PREMIER ROMAN

Nous reconduisons le comité de lecture « **Festival du premier roman** ». C'est une dizaine de romans qui seront découverts et jugés par nos lecteurs participants dont l'avis contribuera à la décision finale du choix du meilleur « premier roman ». Pour cette année, la liste des participants est close.

LE TÉLÉTHON

La bibliothèque a participé le 9 décembre au Téléthon, un événement qui lui tient particulièrement à cœur et sur un sujet qui nous concerne tous. L'opération sera reconduite en 2018.

Participez-vous aussi au Téléthon en nous apportant en fin d'année vos dons de livres pendant les horaires des permanences.

SAMEDI COUP DE CŒUR

Au printemps, rendez-vous à la bibliothèque pour échanger autour d'un café sur vos lectures Coup de Cœur du moment, c'est l'assurance d'un moment convivial entre lecteurs. La date vous sera communiquée sur les panneaux d'affichage, sur le site de la mairie et par affiche à la bibliothèque.

Afin de partager vos coups de cœur avec tous ce qui ne peuvent se libérer ce jour-là, nous avons rassemblé les coups de cœur de nos lecteurs sur une étagère spécifique.

LE PORTAGE À DOMICILE

A votre demande, si vous êtes malade ou invalide, nous pouvons vous amener à domicile quelques ouvrages, suivant votre goût. Vous pouvez nous contacter par téléphone aux heures de permanences ou de par mail à biblio.sonnaz@yahoo.fr.

LE THÈME DU TRIMESTRE

Chaque trimestre, nous choisissons un sujet et décorons l'étagère d'entrée dans ce thème. Une sélection d'ouvrages sur le sujet accompagne cette "mise en scène". Ces ouvrages peuvent être empruntés immédiatement.

De nombreux sujets ont déjà été choisis comme « **le chocolat** », « **l'hiver et ses activités au coin du feu** », « **le jardinage** », « **les châteaux-forts** », « **quel sport pour la rentrée ?** ».

LES BÉNÉVOLES

Pascale Dange s'est retirée de l'équipe bénévole après dix ans passés à la bibliothèque merci à elle, mais pour enrichir notre groupe, bienvenue à Dominique qui vous accueillera avec son plus beau sourire.

Bien-sûr, si vous souhaitez contribuer et collaborer à la vie de la bibliothèque et que vous avez 2 h par mois, toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir !

Les horaires d'ouverture

Les portes s'ouvrent pour vous accueillir :

- ◆ tous les lundis de 16 h 30 à 18 h 30
- ◆ tous les samedis de 10 h 00 à 12 h 00

Les coordonnées

Bibliothèque municipale
Place de l'Eglise
(dans le bâtiment école primaire, côté place)
73000 SONNAZ

Tél. 06 48 86 58 88 - E-mail : biblio-sonnaz@yahoo.fr



Votre bibliothèque municipale :
une belle escapade
par la lecture !



Liste des Associations Communales

Nom - Activité	Responsable	Téléphone	Contact
ACCA	Stéphane PIERA	06 26 53 40 91	steph73.tug@akeonet.com
AINES RURAUX	Ginette JANEX	04 79 63 68 75	jean.janex@orange.fr
AIRSOFT TEAM 73 AVENTURE	Romain DELISLE	06 35 36 88 91	atairsoft@yahoo.fr
APES	Chrystelle CAMELIN	07 89 64 42 76	apesonnaz@gmail.com
ANCIENS POMPIERS	Gilbert JACQUIER		jac73.gilbert@gmail.com
AQUARIOPHILE	Xavier DUCHE	06 13 17 31 19	xduche@gmail.com
ASSOCIATION PAROISSIALE	Angèle VARON Geneviève PORNON	04 79 71 95 99	gepornon@yahoo.fr
AMICALE 56/59	Joëlle OGEZ	09 50 61 60 35 06 74 50 02 06	jpogez@yahoo.fr
COMITE DE JUMELAGE	Patricia GUTTIN-VESIN	06 11 95 68 42	patricia.guttinvesin@gmail.com
COMITE DES FETES	Guy EXPOSITO	06 21 99 21 67	guyexposito73@live.com
E.S.V.V.	Pascal ELHOMBRE		pascal.elhombre@orange.fr
FAR-WEST DREAM	Nadine GIROUD	06 75 39 19 42	farwestdreamtitenad@gmail.com
FNACA	René FENESTRAZ	04 79 72 01 07	nadine.fenestraz@gmail.com nadine.fenestraz@wanadoo.fr
KARATE CLUB	François BUISSON	04 79 72 21 83	buisvaly@yahoo.fr
KASSOUMAI	Herlain GRONDIN	04 79 72 09 06	kassoumai73@yahoo.fr
LES AMIS DE LA BRONDELLE	Jacqueline VARRET	06 36 84 70 10	lesamisdelabrondelle@gmail.com
LES ANNEES PLAISIR	André DIDIER	06 23 12 07 63	lesanneesplaisir@orange.fr
LES FONDUES DE LA POLE	Cécile GRAVIER	06 70 12 39 03	lesfonduesdelapole@gmail.com
LES Z'ELEPHANTS VOLANTS	Gilbert BENOIT	07 81 81 95 95	gbcv@yahoo.fr
SAM'PHI	Christine DOSSETTO Samuel CAILLET, intervenant Philippe YVARS, intervenant	06 75 07 43 71 06 81 70 29 53 06 88 45 47 07	recreasports@gmail.com coachsportif73@gmail.com philippeyvars@yahoo.fr
SONNAZ MELODIA	Natacha FREGONESE		sonnazmelodia73@gmail.com
TENNIS	Rodolphe BUCHOT		sonnaztennis@gmail.com
UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI	Fanny DONOSO	09 86 66 79 06	donosofanny@yahoo.fr
UNION BOULISTE SONNAZ-MERY	Dominique EYRAUD	06 87 39 90 87	dominique-eyraud@wanadoo.fr
VANNERIE	Henri PERRIER	04 79 72 07 95	hcperrier@orange.fr
YOGA	Emilie TESSIER	06 65 16 30 06	emilie.tessier@free.fr




EIFFAGE
ROUTE

TOUS TRAVAUX D'ENROBÉS
VRD, PUBLICS ET PRIVÉS

Agence de VOGLANS
2, rue Centrale - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00
www.eiffageinfrastructures.com

SAVOIR FAIRE LA DIFFÉRENCE

afaq
ISO 9001
ISO 14001
Qualité
Environnement
ANIMO CERTIFICATION



MOUCHET
CHARPENTE
Alexandre MOUCHET

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Réfection de couverture
- Ossature bois
- Pose de Velux®
- Démoussage

Départ 1958
à votre service...

Tél. 04 79 69 60 47
06 75 51 15 04

contact@charpentemouchet.com
www.charpentemouchet.com
Charpente Mouchet
152, rue Commandant Bulle
73000 Chambéry-le-Vieux

BRASSERIE ARTISANALE DE SABAUDIA



171, chemin de la Liu
73000 SONNAZ
Tél. 09 73 64 53 34





Club Générations Mouvement "Les bienheureux"

A Dieu Georgette, Emile et Jean !

Début juillet, **Georgette VILLOUD** s'en est allée rejoindre son époux Paul, décédé l'année précédente ; elle fut trésorière du Club durant de nombreuses années et ne manquait jamais nos rencontres jusqu' à l'affaiblissement de sa santé.



Fin octobre, **Emile SIGOT** nous a quittés précipitamment ; c'était un fidèle de nos entrevues bimensuelles et il venait de fêter, en milieu de mois, ses 80 ans avec nous.



Et le 21 novembre, c'est **Jean JANEX**, notre assidu et très dévoué ami, qui est parti vers l'au-delà, nous laissant dans une profonde amertume.



Que leurs familles endeuillées et surtout Ginette, présidente du Club, trouvent auprès de nous soutien et réconfort !



Nos activités de l'année

Tous les quinze jours la Salle du Crêt nous accueille pour un après-midi de jeux, ainsi que pour un loto trimestriel et le **gôûter de Noël**. Nous adressons nos sincères remerciements à la municipalité pour le prêt des locaux.

De plus, de nombreux temps forts ont jalonné l'année 2017.

En janvier, l'**Assemblée Générale** réunit toujours beaucoup d'adhérents dont le nombre varie peu. Les membres du bureau restent à leur poste. A la fin de cette dernière, nous partageons la **galette des Rois**.

Les repas

En février, les participants apprécient la traditionnelle **choucroute**, en juillet, un copieux **couscous**. Début août, Elisabeth et Victor nous accueillent pour le rituel **pique-nique**. Mi-octobre, l'**anniversaire** de notre **nonagénaire Eugène** et de nos **octogénaires Angèle, Marie-Thérèse, Gisèle, Maurice, Emile, Brahim** nous donne l'occasion de nous rassembler autour d'une bonne table.

Les sorties

Le 19 avril, nous partons pour Grésy sur Isère à la découverte de l'Ecomusée de la Combe de Savoie ; construit sur une ancienne vigne, il met en valeur, dans une vingtaine de bâtiments, le patrimoine rural local.

Le 21 juin, promenade en car avec nos amis de Méry et Voglans autour du lac de Paladru et visite du château de Virieu, maison forte édifiée au XIe siècle puis remaniée et agrandie jusqu'au XVIIIe siècle.

Le 12 septembre, visite du Parc des Oiseaux à Villars les Dombes ; avec ses nombreuses espèces évoluant dans leur environnement naturel, c'est un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières.

La préparation des bugnes

Elles sont fabriquées pour les enfants de l'école à l'occasion de Mardi-Gras ou la Mi-Carême, ensuite début décembre au profit du Téléthon.

Nous espérons que 2018 nous gardera tous en parfaite santé et permettra au plus grand nombre de se retrouver lors de nos activités et rencontres.





FNACA : Comité de **Sonnaz**



Lundi 9 Janvier 2017

- Assemblée Générale à la salle du Crêt suivie du déjeuner avec les épouses et tirage des Rois.

Jeudi 16 Février 2017

- Conseil départemental à l'Ecole Hôtelière de Challes-les-Eaux.

Dimanche 19 Mars 2017

- Célébration du 19 Mars 1962 au Monument aux Morts à Sonnaz, ainsi qu'au Mémorial départemental à Aix les Bains, suivie du déjeuner au restaurant "le Dauphinois" à Aix les Bains avec les épouses.

Lundi 8 Mai 2017

- Cérémonie au Monument aux Morts.



Jeudi 11 Mai 2017

- Sortie annuelle du Comité local de Sonnaz.
- Découverte de la cité du chocolat Valrhona à Tain l'Hermitage avec atelier découverte "de la fève de cacao à la fève chocolat" et dégustation.
- Déjeuner au restaurant à Epinouze.
- L'après-midi : visite du musée "les outils de nos ancêtres" à Lapeyrouse-Mornay et visite commentée du musée des liqueurs Cherry Rocher à la Côte St-André (boutique et dégustation).

Samedi 3 Juin 2017

- Congrès départemental à Albertville.

Vendredi 25 Août 2017

- Sortie départementale : visite des gorges du Doux avec le train de l'Ardèche.
- Première réunion du Comité local le Mardi 10 octobre 2017 à la salle du Crêt, pour distribution des cartes et calendriers 2018.



M. VICHARD

Propriétaire, Chef de cuisine

453, route d'Aix-les-Bains
"Les Fourches" - 73000 SONNAZ
Tél. 04 79 72 27 70
pascal.vichard@wanadoo.fr

Fermeture hebdomadaire le mercredi et dimanche soir

TAXI : 06 09 30 07 30

A VOTRE SERVICE pour tous vos déplacements :

- **PRIVÉS** (gares, aéroports, ville...)
- **MÉDICAUX ASSIS** (visite, entrée/sortie d'hôpital, chimio, dialyse, radiothérapie, ...)

SONNAZ



Vous donner entière satisfaction est notre priorité...

Cacciatore Anthony
Président
06.58.05.87.89
cacciatore@construction-ingenierie-alpine.fr

Immeuble «le Mercure»
3ème étage
38 Avenue Victoria
73100 AIX LES BAINS
Tél:09.86.08.16.20

www.construction-ingenierie-alpine.fr





Le Comité des Fêtes : une association au grand cœur !

Cette année 2017, la fête de la musique a été organisée en collaboration et pour nous permettre de contribuer à un don en faveur de l'association Grégory Lemarchal. De plus, nous sommes partenaire et solidaire également du téléthon 2017... Le bilan est positif mais notre constat général est qu'il est difficile de trouver de nouveaux bénévoles. De plus, notre président souhaite passer la main et une candidature serait la bienvenue.

Nous rappelons que le comité des fêtes fournit des chaises, des chapiteaux lors de diverses manifestations ce qui aide à pérenniser l'ensemble des associations et manifestations de la commune.

Nos manifestations ont rencontré un franc succès, la fête de la musique, notre concours de belote et notre fête du village. Cette année la fête du village n'a pas été conjointe avec l'association des bienheureux.

Merci tout de même à eux pour leur implication les années précédentes et pour leur précieux engagement quotidien à nos côtés.

Nous tenions à remercier l'ensemble des Sonnaziens pour leur fidélité, l'ensemble de nos partenaires pour leurs dons annuels ainsi que la Municipalité grâce à la subvention octroyée annuellement.

Vous pouvez contacter, Monsieur Guy Exposito, au 06 21 99 21 67 si vous êtes intéressés pour intégrer notre belle association.

Cette année, il y aura moins de texte explicatif car nous estimons que nos photos reflètent l'âme de nos manifestations, nos ambiances, nos belles amitiés et échanges entre nous !



Sonnaz Mélodia

Sonnaz Mélodia. Chorale. Ensemble vocal. Ouverture vers les autres par le chant.

Comment exprimer ce besoin de tous les choristes de porter une idée, un bien-être, un plaisir, un don ?



Nous avons, en cette saison 2016/2017, donné différents spectacles :

- Un concert à Noël à l'église de Sonnaz, au profit du téléthon.
- Un concert à Vimines en mars, au profit de l'association « Communes solidaires ».
- Le concert du 24 juin pour le public habitué de Sonnaz. Lors de celui-ci, nous avons rendu hommage à Grégory LEMARCHAL en interprétant 2 morceaux de son répertoire.

Dans un souci toujours de perfection, nous avons effectué notre habituel stage à Lescheraines en avril, pendant lequel le talent du couple RIMET, Virginie et Patrice, nous a permis de conjuguer travail et joie pour le bien de tous.

Cette nouvelle saison, après la rentrée du 6 septembre, la chorale a innové. En effet, un pique-nique chantant s'est déroulé le 23 septembre dernier dans le Cirque de Saint Même. Nous avons chanté dans ce lieu naturel une partie de notre répertoire pour la plus grande joie des choristes et des quelques promeneurs présents.

Nous participerons au spectacle inter chorales à Montmélian, le dimanche 26 novembre. Notre stage printanier se déroulera à Belley début avril 2018 et nous espérons bien pouvoir donner un spectacle dans une grande salle en juin 2018.

Le travail toujours vivifiant de Sonnaz Mélodia apportera, espérons-le, une part de joie et de plaisir à tout notre public.

Le Bureau



Suite à l'AG de Sonnaz Mélodia qui a eu lieu le 18/10/2017, voici le nouveau bureau (de gauche à droite) : Annie Bereaux, Trésorière, Pierre Crochet, Secrétaire, Natacha Frégonèse, Présidente, Elisabeth Cohen, Secrétaire adjointe, Jean Benattar, Trésorier adjoint.





Association des Parents d'Elèves de Sonnaz



POURQUOI ?

Pour que l'école puisse organiser plus d'activités : patinoire, piscine, cinéma, ski, voyages

C'EST QUI ?

Des parents d'élèves bénévoles ! Tous les parents sont les bienvenus et peuvent nous contacter.

apesonnaz@gmail.com

POUR QUI ?

Tous les enfants de l'école

COMMENT ?

En organisant des manifestations pour tous

COMBIEN ?


En 2017, l'association a reversé **14 000 €**



QUAND ?

- ◆ **Le 19 octobre 2017** : Prise des photos pour les calendriers.
- ◆ **Le 10 décembre 2017** : Diots/Polente, Marché de Noël (de 10h00 à 15h00).
- ◆ **En juin/juillet 2017** : Kermesse de l'école.
- ◆ **Tout au long de l'année**, pensez à la **collecte de l'aluminium** : celui-ci est récolté par Chambéry Métropole qui rémunère l'association en fonction du poids. Un point de collecte est disponible devant l'école.

OÙ ?

N'hésitez pas à venir consulter notre actualité sur la page Facebook 
« **APES Association des Parents d'Elèves de Sonnaz** »
ou à nous écrire à l'adresse : apesonnaz@gmail.com

MERCI à tous ceux qui nous ont soutenus, et continuent à nous soutenir !



Association des Anciens Pompiers de Sonnaz

- ◆ **15 janvier** : Assemblée générale suivie d'un repas et tirage des rois salle du Crêt.
- ◆ **20 mai** : Fournée de pains au four de Montagny avec casse-croûte "chez Victor".
- ◆ **27 août** : Préparation et vente de matafans pour la fête du village. Nous avons pris le relais du "club des bienheureux" indisponible cette année. Des talents de "cuisto" se sont révélés !
- ◆ **15 octobre** : Pressées de pommes en collaboration avec "Sonnaz'art".
- ◆ Participation au **Téléthon début décembre**, petit scoop : nous allons faire des frites avec des "patates" pas épluchées...

Comité de Jumelage SONNAZ - GRAGLIA

Créée en 2011, l'association compte toujours environ 100 membres et organise des échanges basés sur l'amitié et la création de liens solides entre nos deux communes de SONNAZ et GRAGLIA.

Notre conseil d'administration, composé de 20 membres actifs, dont 5 membres du conseil municipal, a à cœur de mettre en place chaque année de nombreux événements favorisant la connaissance de la langue italienne et la rencontre entre tous les habitants : **cours d'Italien, repas italien, voyage en Italie ou accueil de nos amis Italiens, ...**



En 2017, nous sommes allés ensemble à la **découverte de la région des lacs de Vérone et de Venise** sous un soleil radieux et dans une ambiance façon Dolce vita, de merveilleux souvenirs pour tous les participants...

Nous avons également reçu nos amis de Graglia pour 3 jours de rencontres et de découverte de notre région début mai : **Visite de Conflans, du Vieux Lyon et de la Chartreuse.** Malgré les moments difficiles traversés par la commune de Graglia, nous avons souhaité préserver toute la belle ambiance et l'amitié qui caractérisent nos rencontres annuelles. Elèna et sa petite fille étaient dans tous nos coeurs durant ce séjour et tout au long de cette année.

2018 sera l'année de notre voyage à la rencontre de nos amis de Graglia ! Pour faciliter les échanges, 3 groupes de Sonnaziens apprennent la langue italienne les lundis, mardi soir et le mercredi matin dans un esprit très convivial ayant pour principal objectif de pratiquer la langue pour nouer des liens pratiquement familiaux entre nous.

Depuis notre lancement, nous participons aux nombreux événements de notre commune (Téléthon, Fête de la musique...) et créons également des occasions pour nous rencontrer entre membres. Nous éditons notre petit journal « **Il giornalino del gemellaggio** » qui reprend tous les temps forts à venir et les bons souvenirs de l'année.



Vous pouvez à tout moment nous rejoindre ou nous demander les numéros passés ou en cours afin de mieux connaître la vie de notre association.

Le 17 novembre 2018, nous aurons le plaisir d'accueillir la rencontre annuelle des villes jumelées de Savoie et Piémont, une belle rencontre pour montrer combien il est important de mieux se connaître pour préserver un climat de paix entre les peuples d'Europe et d'ailleurs.

L'association organise des échanges basés sur l'amitié et la création de liens solides entre nos deux communes.

Si vous n'êtes pas encore membre, rejoignez-nous ! Vous pouvez contacter la Présidente, **Patricia Guttin-Vesin**, par mail ou téléphone comme indiqué dans ce bulletin d'information.

Al piacere e arrivederci !





Amicale des Années 56 à 59 de Sonnaz

Depuis sa création, notre association s'adresse aux sonnaziennes et aux sonnaziens nés entre 1956 et 1959, et à leur conjoint. Notre objectif est de nous retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs. En 2017 nous avons fait :

► Samedi 21 Janvier 2017

Assemblée générale de notre association, notre bureau est reconduit :

- Présidente : **Joëlle OGEZ**
- Trésorière : **Martine ZANCANARO**
- Trésorière adjointe : **Denise HUGONNIER**
- Secrétaire : **Geneviève SENTOU**
- Secrétaire adjoint : **Henri BRUNIER**

Calage des dates et, après discussions, des diverses activités que nous prévoyons pour 2017, nous partageons la galette des rois et le cidre pour fêter la nouvelle année.

► Du samedi 4 au dimanche 5 mars 2017

Week-end à la neige à St Nicolas la Chapelle. Sortie ski et raquettes, le temps n'était pas très beau et nous visitons les environs, très bon week-end.

► Vendredi 22 avril 2017

LASER GAME suivi d'un **repas au D.Z.**, 2 équipes s'affrontent au laser game, peu ont essayé et nous avons beaucoup ri comme d'habitude, il y a eu un ou une gagnante, mais on ne sait plus qui c'était... Nous avons passé un excellent moment.

► Samedi 10 juin 2017

Barbecue zone du Pomarey. C'est un moment que nous attendons avec un réel plaisir presque tous nos classards étaient présents. Nous avons partagé l'apéro et pleins de bonnes choses préparées par nos soins. Merci à nos cuisiniers : André, Guytou et Pierrot qui nous ont régales avec de bonnes grillades. N'oublions pas notre comité des fêtes qui nous prête les installations, et toutes les personnes qui se mobilisent pour que cette soirée soit une belle réussite.

► Week-end dans la Drôme les 6, 7, 8 octobre 2017

C'est au Gîte de groupe " Le hameau des Balmes" que nous nous sommes réunis.

L'arrivée du vendredi soir permet de souper au gîte. Dès le samedi matin après le petit déjeuner, départ pour une marche, jolie balade qui permet de découvrir mieux cette Drôme sous un beau Soleil,

pique-nique et direction : le jardin des fontaines pétifiantes à La Sône.

Très belle découverte, retour au gîte pour pétanque, et discussion autour de la piscine pour les autres. Soirée bien animée et dégustation des produits locaux lors du souper.

Dimanche, départ pour visiter le marché de Romans sur Isère et la vieille ville puis après, direction Saint-Antoine-l'Abbaye pour un pique-nique et une visite de l'abbatiale, du musée et du village.

Excellent week-end sous un temps très ensoleillé et plein de bons moments.

► Samedi 18 novembre 2017

Repas de fin d'année à la Terrine au Viviers du lac.

► Dimanche 9 décembre 2017

Participation au **téléthon** avec une vente de bougies et la préparation de vin chaud. Merci aux personnes qui ont participé à cette manifestation.

Notre objectif est de nous retrouver régulièrement autour d'activités conviviales ou de loisirs.



Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux venus et n'hésitez pas, si vous voulez nous rejoindre, à contacter :

- Joëlle OGEZ au 09 50 61 60 35
- Geneviève SENTOU au 06 18 13 57 31





Association Paroissiale

L'association paroissiale de Sonnaz fait partie de la paroisse de Saint François de Sales des Hauts de Chambéry.

C'est une équipe qui veille à l'organisation des célébrations (messes, mariages, baptêmes, sépultures) et des messes saisonnières en dehors de l'église :

- Messe à la chapelle de Ragès en Mai
- Messe à l'Oratoire en juillet
- Messe lors de la fête du village en août

Il faut consulter les tableaux d'affichage à la porte de l'église de Sonnaz et de la chapelle de Ragès.

Pour les baptêmes et les mariages, s'adresser directement au centre paroissial : Tél. 04 79 72 43 85.

Le projet de restauration de la chapelle de Ragès est en route et à l'étude (voir page 6).

Le groupe de lecture de l'Évangile, ouvert à tous, se réunit régulièrement : se renseigner auprès de **Geneviève Pornon**.

Nous apprécions la propreté de l'église, entretenue avec soin par des personnes attentives.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui installent la crèche à l'église, ce qui permet un rendez-vous avec les enfants autour de la crèche avec un conte de Noël.

- Angèle Varon - Tél. 04 79 71 95 99
- Geneviève Pornon - Tél. 04 79 72 27 28

E.Leclerc
DRUMETTAZ

Votre magasin à Drumettaz!

HORAIRE D'OUVERTURE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 8H30 À 12H

214 CHEMIN DE LA BOISIERE | DIRECTION A41 AIX SUD
73420 DRUMETTAZ

04 79 35 75 75

<https://www.facebook.com/ELeclercDrumettaz>

Le Potager de Sonnaz

Maraîchage
à Chambéry - Sonnaz

Vente Directe de légumes de saison

Tous les Vendredi de 12 h à 19 h

Rue du Tillet
Près ZA de Pomaray
73000 Sonnaz
Tél. 06 69 97 26 41

<http://lepotagerdesonnaz.directetbon.com/>





E.S.V.V.

Entente Sonnaz Viviers Voglans



Cette saison 2016/2017 a été marquée par des événements tragiques. Après avoir perdu notre ami Pepette, un des piliers du club depuis de nombreuses années, nous avons été atterrés par la disparition brutale de Rémy, joueur licencié à l'ESVV depuis ses années débutant, gardien de l'équipe 1 du senior et jeune éducateur du club.

Si l'état de santé de Pepette laissait prévoir le pire, et inconsciemment nous nous y attendions, le décès de Remy nous a tous laissés dans le plus grand désarroi, partageant l'immense peine de Karine, Pascal et Axel, ainsi que toute leur famille et leurs amis. Nous les assurons de notre sincère compassion et de notre soutien dans cette terrible épreuve.

Cette saison 2016/2017 verra la fin de l'entente avec le club du Bourget. Cette décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau. Les événements qui ont eu lieu lors du dernier match entre les équipes premières de l'ESVV et de l'ES Bourget, le fait que le club du Bourget a plus profité de cette entente que l'ESVV, la volonté de redevenir autonome. Donc la saison prochaine, l'ESVV repartira seule avec au moins une équipe de jeunes dans chaque catégorie du foot réduit (*débutants / poussins / pupilles et benjamins*). Une équipe U15 (*minimes*) et U17 seront engagée, si l'effectif le permet.

Pour ce qui est de la saison des seniors, on ne peut pas dire qu'elle soit satisfaisante. L'équipe 1 se maintient d'extrême justesse.

Pour ce qui est de l'équipe 2, la situation n'est pas plus réjouissante. Il a fallu faire forfait à deux reprises, le troisième forfait étant évité de justesse grâce aux vétérans. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les défaites ont succédé aux défaites, entraînant avec elle son cortège de frustrations, de déceptions et de renoncements. David Villanova et Jérôme Roussillon quittent le club.

La saison prochaine Gilles Pincemin, Pascal Lebas assisté de Stan Mandray entraîneront les équipes seniors.

L'équipe des vétérans a été désorganisée à la suite du décès de Pepette qui avait aussi en charge d'organiser le calendrier des rencontres et les réceptions à domicile.

L'ESVV compte deux arbitres, un senior Samir Bensal qui officie en ligue et un jeune arbitre Xavier Capilliez qui officie lui aussi en ligue et à qui on souhaite d'aller très loin dans cette voie, tant son arbitrage est reconnu de grande qualité lors des contrôles /évaluation organisés par la commission des arbitres du district.

Comme les saisons précédentes, l'ESVV a organisé des manifestations sportives et extra-sportives pour financer le fonctionnement du club.

Un loto a été organisé pour la première fois, en remplacement de la soirée « pâtes ». Cette première a été une réussite. Dans la foulée, l'organisation du réveillon du 31 décembre a été lancée et fût un succès.

La vente des diots /polenta n'a pas fonctionné comme les années précédentes dues aux mauvaises conditions météo qui nous ont obligées à nous replier sous la terrasse de la Française.

Il y a eu aussi le concours de belote, le concours de boules auquel Pepette tenait beaucoup. C'est la raison pour laquelle ce concours porte son nom et qu'un challenge sera remis chaque année aux gagnants.

Cette saison, nous avons pu organiser les tournois U11 et U13 le jeudi de l'Ascension.

Voilà un panorama rapide de l'activité sportive et extra-sportive du club.

Une plaque commémorative a été dévoilée en présence des élus, pour **donner le nom de Jean-François Vapillon au foyer du club**. Dorénavant, lors de chaque tournoi U11 et U13, un challenge « **souvenir Rémy Rossat** » sera remis au meilleur gardien de chaque catégorie.



Pascal ELHOMBRE
Président

www.esvv.footeo.com



ACCA de Sonnaz

Présentation :

La loi Verdeille de 1964, mise en application en 1966, est à l'origine des ACCA en France.

L'Association Communale de Chasse Agréée de Sonnaz, créée en 1968, compte parmi les 300 ACCA de Savoie réunissant 7000 chasseurs.

Association loi 1901 à but non lucratif, son financement est assuré par la cotisation des membres, la recette de l'activité boudin à la chaudière, d'une subvention allouée par la Mairie de Sonnaz. Siège social à la Mairie de Sonnaz.

Missions des ACCA :

- Assurer une bonne organisation technique de la chasse.
- Favoriser le développement du gibier et de la faune sauvage sur le territoire.
- Veiller à l'éducation cynégétique des membres.
- Assurer la régulation des nuisibles.
- Contribuer à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Le territoire :

L'ACCA est constituée sur les terrains chassables de la commune de Sonnaz et de terrains de la commune de Chambéry, secteur de La Croix Rouge.

Une réserve de chasse, d'une surface minimum de 10 % du territoire, est aménagée. Toute action de chasse est prohibée dans cette réserve.

Les membres :

- Les membres de droit de la commune, titulaires du permis de chasse, qui font une demande d'admission et s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Les statuts prévoient un nombre minimum de chasseurs étrangers à la commune.
- Pour la campagne 2017/2018, l'ACCA de Sonnaz compte 25 membres chasseurs.
- Les nouveaux titulaires du permis de chasse sont dispensés de cotisation la première année.

- Les étudiants bénéficient d'un demi-tarif.
- Le conseil d'administration de neuf membres doit se réunir au moins deux fois par an. Une assemblée générale est convoquée en séance publique une fois par an.

Le bureau est composé :

- Stéphane Piéra, président - 06 26 53 40 91
- Gilbert Point, vice-président - 06 14 50 78 45
- Roland Jayet, secrétaire - 06 62 58 97 51
- Trésorier (*poste à pouvoir*).
- Patrick Barral, garde-chasse assermenté, a pour mission le contrôle du respect de la police de la chasse par les chasseurs et autres usagers du territoire.

Périodes de chasse (définies par arrêté préfectoral) :

- Ouverture générale le deuxième dimanche de septembre et fermeture générale le deuxième dimanche de janvier.
- Action de chasse à Sonnaz : le mercredi, samedi, dimanche, et jours fériés.
- A la demande des agriculteurs, le Préfet de Savoie peut mandater l'ACCA pour des prélèvements de nuisibles, hors périodes définies ci-dessus.

Animation prévue par l'ACCA :

Boudin à la chaudière à la salle des fêtes du Crêt le dimanche 21 janvier 2018.

Le boudin à la chaudière à la salle des fêtes du Crêt, est prévu au mois de janvier, le dimanche suivant la fermeture générale de la chasse.

Nous contacter

- Les membres du bureau.
- La Mairie de Sonnaz qui transmet.



BABY COQUE

Chemin de la Sauce
73000 SONNAZ

Tél. 04 79 72 24 65

PRODUCTEUR D'ŒUFS
POULE DE REFORME

Vente gros et détail • Magasin sur place



TRANSPORTS SCOLAIRES
TRANSFERTS AÉROPORTS
EXCURSIONS - VOYAGES

Minibus de 8 à 22 places
Autocars de tourisme de 34 à 63 places

464, rue de la Lysse - 73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 84 69 36 - Fax 04 79 84 69 34
E-mail : alpesdecouverte@orange.fr
www.alpes-decouverte.com



Club de Vannerie

Vous désirez créer vos propres paniers.

Vous voulez réaliser la corbeille de vos rêves en rotin ou en osier.

Et même apprendre à rempailler vos chaises...

Alors, rejoignez le club des vanniers de Sonnaz le jeudi de 14h00 à 17h30, salle du Crêt à Sonnaz.

Vous serez guidés pas à pas dans une ambiance conviviale où entraide et solidarité règnent.

Pour tous renseignements, contactez :

- Eliane Beyvin - 06 83 80 20 92
- Colette Perrier - 04 79 72 07 95



Tennis Club Sonnaz



Le Tennis Club Sonnaz accueille les joueurs de tennis, débutants ou confirmés à partir de 6 ans.

Sous la houlette de Lucie et de Stéphane, l'école de tennis, à raison de 8 séances au printemps et 8 séances à l'automne (*de Mai-Juin et Septembre-Octobre 2018, les samedi matin*) a pour objectif d'apprendre le tennis ou de faire progresser les enfants dans un cadre exceptionnel et dans une ambiance joviale, décontractée.

Les adultes, quant à eux, pratiquent le tennis à raison de 16 séances également le samedi matin.

Nous vous attendons, petits et grands à partir du printemps 2018.

Tarif adhésion accès aux courts :

60 €/famille et 60 € pour les 16 séances.



Contact

Rodolphe BUCHOT - 06 01 22 97 05
E-mail : sonnaztennis@gmail.com



Les informations sont disponibles sur le compte FACEBOOK du club de tennis.

Union Bouliste de Sonnaz-Méry



L'équipe 3^{ème} division de l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry.

La saison 2016 / 2017 de l'Union Bouliste de SONNAZ-MÉRY s'est achevée le 15 septembre 2017 par son assemblée générale qui s'est déroulée en présence de Monsieur Michel BOSCO, *Président du comité bouliste départemental*, de Monsieur Claude NIHOARN, *Président du secteur de Chambéry* et de Monsieur Eudes BOUVIER, *Maire de Méry*.

Si l'année n'a pas été riche en manifestations à cause du temps, elle l'a été en résultats sportifs.

En effet, une équipe championne de Savoie double en 4^{ème} division féminine, une équipe vice-championne de Savoie triple mixte en 4^{ème} division et une équipe vice-championne de Savoie triple mixte en 3^{ème} division.

Mais c'est une joueuse qui a créé la plus belle performance sportive individuelle. Claudie METRAILLER s'est adjugé quatre belles places dans quatre disciplines différentes.

La plus belle, celle de championne de Savoie double en 4^{ème} division féminine, une deuxième en étant dans l'équipe vice-championne de Savoie triple mixte en 4^{ème} division, la troisième en étant vice-championne de Savoie en triple 3^{ème}/4^{ème} division féminine et pour finir sa place de championne de Savoie avec l'équipe de Chambéry dans le championnat des Associations Sportives féminines (et 4^{ème} au niveau régional).

Le club avait également engagé une joueuse (Catherine LEORIER) dans un concours de point (FEM POINT) au niveau départemental, donnant accès à une finale régionale.

Parmi les six qualifiées du département figurait la joueuse de Sonnaz-Méry.



Le bureau et ses invités lors de l'assemblée générale du club.

Avec son effectif de 28 licenciés dont 5 féminines, l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry cherche de nouveaux adhérents, hommes et femmes désirant partager leur passion.

Comme chaque hiver, le club se retrouvera plusieurs fois au boulodrome d'Aix-les-Bains afin de partager d'agréables moments boulistiques et de convivialité.

Entraînement hivernal tous les jeudis au boulodrome d'Aix-les-Bains à partir de 18h15.

Le bureau de l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry reste à la disposition de toutes les personnes qui désireraient être initiées (seul ou en groupe) à la boule lyonnaise le temps d'une soirée.

Cordialement,
Dominique EYRAUD,
Président de l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry

Nous cherchons
de nouveaux
adhérents,
hommes et femmes,
désirant partager
leur passion.



L'équipe de Chambéry championne de Savoie des Associations Sportives féminines. 2^{ème} en partant de la gauche, Claudie METRAILLER.



L'équipe championne de Savoie double en 4^{ème} division féminine. A droite, Claudie METRAILLER.

Contact

Pascale GORRAZ

Secrétaire de l'Union Bouliste de Sonnaz-Méry
Responsable de la communication

Tél : 06 61 00 21 78

E-mail : patbouftou@aliceadsl.fr





Vivre & Etre « Im'Ananda »

VIE ASSOCIATIVE

Non il ne faut pas être "allumé" pour faire du yoga ! La preuve étant que le yoga s'est fort bien établi ces dernières années dans nos villages et Sonnaz n'y fait pas exception. Nous comptons cette année 31 inscrits.

Il s'adresse tant aux personnes âgées, stressées, enceintes, athlétiques, avec des douleurs ou bien-portantes... Le yoga convient à tous car il n'exige aucune compétence particulière.

Les cours de 1h30 (les mardis à 9h15 et 19h15 salle du Crêt) se font en groupe, dans un contexte sécuritaire et non compétitif. Il facilite quasi-instantanément la **détente mentale et musculaire**.

À moyen terme, il développe la **souplesse**, le **renfort musculaire** et aide à soulager plusieurs **problèmes musculosquelettiques**.

Une pratique régulière permet de soulager des problèmes de santé sérieux et favoriser une meilleure santé générale en s'intégrant dans les pratiques de **santé préventive**.

En soi le yoga consiste à **discipliner l'esprit** et à garder le corps dans un **état de santé optimal** afin de trouver apaisement et cohérence entre ces deux polarités que sont notre esprit et notre corps. Plus spécifiquement le **Viniyoga** que nous pratiquons à Sonnaz se caractérise par l'**intégration de la respiration dans le mouvement, vécu plus que voulu, et par un enseignement adapté**.

Les outils du yoga sont les **exercices posturaux** (appelés *asanas*), **respiratoires** (appelés *pranayama*), la relaxation et la méditation. Les postures portent souvent des noms évocateurs – l'arbre, la charrue, l'arc, le cobra, etc. – et leur degré de difficulté est progressif. La célèbre posture du lotus (jambes croisées) qu'adoptent de nombreux méditants provient du yoga et n'est absolument pas une obligation pour la méditation.

Les postures consistent en des mouvements d'**étirements**, de **flexions** et de **torsions** qui favorisent la **flexibilité de la colonne vertébrale**, sollicitent les

articulations, les nerfs et les muscles, et exercent une action sur tous les organes et les glandes. Le système digestif s'en trouve stimulé, et la circulation sanguine améliorée. Maintenir une posture pendant un certain temps entraîne l'esprit à développer persévérance et concentration, et lui procure les bénéfices de constance dans la méditation.

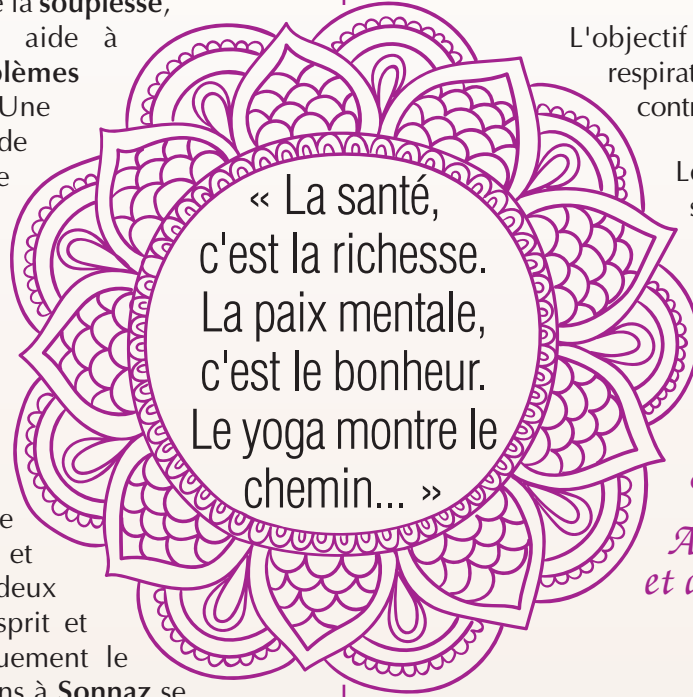
Quant aux techniques respiratoires, elles demandent, par exemple, d'être attentif, d'inspirer très lentement et de jouer avec les diverses consignes. Selon l'ayurveda (médecine traditionnelle indienne), la vie d'un être humain ne se mesure pas en jours, mais en nombre de respirations... !

L'objectif ultime des techniques respiratoires est de développer et de contrôler *prana*, la « force vitale ».

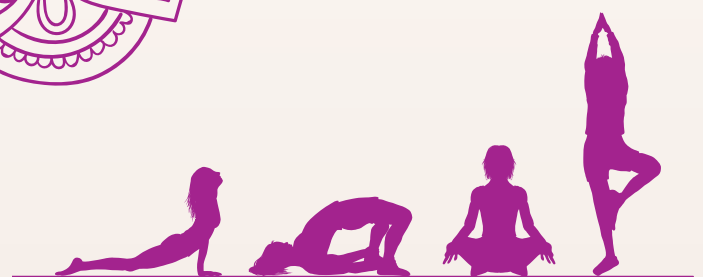
Le yoga affirme qu'un corps sain est absolument essentiel pour son équilibre mental et spirituel.

Comme disent les yogis :
**« La santé, c'est la richesse.
 La paix mentale, c'est le bonheur.
 Le yoga c'est le chemin. »**

*A méditer...
 et à mettre en pratique !*



« La santé,
 c'est la richesse.
 La paix mentale,
 c'est le bonheur.
 Le yoga montre le
 chemin... »



Renseignements & Contact

Emilie Tessier, Enseignante ViniYoga
 et thérapeute psychocorporel sur Chambéry
 Tél. 06 65 16 30 06



Sam'Phi

Tous les mercredis hors vacances scolaires, une vingtaine d'enfants participent aux activités multisports proposées par Régis et Matthieu.

De 14h à 16h30, jeux athlétique, ultimate, roller, koh lantah, ... sont au programme.

A noter qu'un accueil est proposé à la sortie de la garderie à 12h30.



Contact

Philippe YVARS - Agent de développement
Coach athlé santé Athlétique Sport Aixois - SAM'PHI
135, rue des Marmottes - 73100 AIX-LES-BAINS
Tél. 06 88 45 47 07 - www.samphi.eu

LA DANSE EN LIGNE POUR TOUS !

avec l'Association Far West Dream

Vous aimez danser ! Vous aimez bouger et vous détendre ! La danse en ligne vous séduira par ses rythmes variés (valse, rock, chacha, polka, west coast swing, charleston etc.) et ses belles chorégraphies !

Venez en famille, en couple, entre ami(e)s et partagez un moment convivial.

A chaque cours une nouvelle danse, on ne s'ennuie jamais !

N'hésitez pas ! Venez essayer, vous avez droit à 2 cours d'essai gratuits !

Danse Country :

Sur musique country et également irlandaise.

Danse New-Line :

Sur musique actuelle (Bruno Mars, Shakira, Mika, ...).



Dans la Salle du Crêt

- **Mercredi - Contact : 06 75 39 19 42 (Nadine)**
- 17h30 - 18h30 : Cours New-Line Débutants Adultes et Enfants (à partir de 6 ans).
- **Mercredi - Contact : Martine 06 04 09 59 66 et Annabelle**
- 20h00 - 21h00 : Cours New-Line (2 ans de danse country et plus).
- **Jeudi - Contact : 06 75 39 19 42 (Nadine)**
- 18h15 - 19h15 : Cours Country/New-Line Débutants Adultes/enfants à partir de 6 ans.
- 19h15 - 20h15 : Cours Country Novice Intermédiaire New-Line Adultes.
- 20h15 - 21h45 : Cours Country Intermédiaires/Avancés Adultes (+ de 5 ans de danse).
- 21h45 - 22h00 : Equipe Démo

Des cours également sur d'autres communes

Consultez notre site

www.farwestdream.com





Le Karaté Club de Sonnaz



Les évènements de 2017

- ◆ Tout au long de l'année, Richard EHNY, 6^{ème} DAN, et professeur au Karaté Club de la Ravoire est venu régulièrement nous faire partager son savoir et ses techniques.
- ◆ Une séance d'initiation au Tai chi animée par Gérard MONTHET professeur du club de la Ravoire a eu lieu le **06 janvier 2017**.
- ◆ La galette des rois (et reines) : **10 janvier 2017**.
- ◆ **En Juin, obtention de la ceinture noire pour Mattéo Imbert** qui a débuté enfant au Club il y a 9 ans. Bravo à lui.
- ◆ **Le 23 juin 2017** : fête de remises des ceintures et de fin de saison sportive avec buffet champêtre à l'initiative du club et des familles pour la partie « entrée ou dessert ».
- ◆ Et tout au long de l'année, le club s'est agrémenté de pots d'anniversaires, et autres petites surprises agréables et chaleureuses.
- ◆ Lors de l'AG qui a eu lieu en juin, un nouveau Bureau a été désigné ; François Buisson en assure la Présidence.

Un grand merci de tous à l'ancien Bureau et spécialement à Reine Brunier qui a assuré la Présidence depuis 2011.

Les cours ont repris depuis le 12 Septembre 2017 avec une douzaine d'enfants et ados inscrits, dont beaucoup de renouvelants et un effectif adulte de 6 inscrits. C'est peu, et nous encourageons tous les adultes (hommes ou femmes) intéressés à venir faire un cours de découverte (vestiaires dédiées).



Les Horaires

- ◆ **MARDI de 18 h 30 à 19 h 30 : ENFANTS (plus de 6 ans)**
Entraîneur : Louis ARNONE, assisté de Matteo IMBERT.
- ◆ **MARDI de 19 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**
Entraîneur : Marcel BORIN.
- ◆ **VENDREDI de 18 h 30 à 20 h 30 : ADOS et ADULTES**

Lieu : Salle d'Évolution - Chef-Lieu

WA DO RYU
和道流
L'HARMONIE LA VIE L'ÉCOLE
LA PAIX

Le Karaté Wado Ryu

Depuis septembre 2016, les licences prises à la FFKA sont gérées par le Karaté club de la Ravoire afin d'offrir aux adhérents Sonnaziens la possibilité d'intégrer tous les cours offerts par ce **Club partenaire**.

Il s'agit de mutualiser les moyens en termes de séances, d'apprentissages, de compétitions, et offrir ainsi une nouvelle diversité aux enfants et grands.

Le club a ouvert un site internet :

www.karate-club-de-sonnaz.fr où l'on retrouve les conditions d'adhésion et la vie du club.

Le club de La Ravoire a également une page pour la « section Sonnaz » où des éléments sont visibles :

www.karateclublaravoire.com

Contact

Salle d'évolution du Chef-lieu
aux heures de cours ou via le site internet

F.F. KARATÉ
et disciplines associées



L'association "Les Années PLAISIR"

est ouverte aux Sonnaziens nés en **1953-1954-1955** et à leurs conjoints.

Elle compte 47 adhérents en 2017. Si vous êtes concernés, rejoignez-nous !
lesanneesplaisir@orange.fr



17 mars 2017 :
Assemblée
Générale

Plusieurs rendez-vous et activités de nature **festive, sportive ou culturelle**, ont été proposés en 2017.

20 janvier : Partage de la Galette des Rois.



Tous les adhérents se sont retrouvés à la salle du Crêt pour partager la galette des Rois et renouveler leur adhésion 2017.

Un grand moment convivial animé par une rétrospective en photos des activités 2016.



18 février : Sortie « raquettes » au Revard.



Belle balade au Revard sous le soleil et un ciel bleu azur.

Après avoir repris des forces au refuge tous les participants ont retrouvé la marche dans une neige peu abondante mais excellente.



9 avril : Repas au restaurant suivi d'un Bowling à Chambéry.



C'est aussi sous le soleil que nous avons pris un excellent repas en terrasse d'un restaurant à la Motte-Servolex avant de rejoindre le Bowling où Robert s'est distingué en affichant le meilleur score de l'après-midi.



3 juin : Pique-Nique à Sonnaz, zone de Pomaray. Chacun avait apporté sa « spécialité » culinaire ou à boire. Malgré une fin de soirée pluvieuse tout le monde a pu apprécier ces retrouvailles annuelles.

2 septembre : Sortie à la Forêt de l'Orgère, dans le Parc national de la Vanoise.



Marche dans cette forêt protégée, réputée pour ses mélèzes et ses pins Cembro pluri centenaires, puis, au refuge, dégustation de la spécialité, le Pormonier farçon. L'après-midi, détour par Modane pour aller voir la « maison penchée » très surprenante par sa posture !



Le 9 décembre, participation au téléthon 2017 :

Sous forme de jeu, pas le comptage des boutons sur la blouse comme pour le téléthon 2016, mais une surprise dans le même registre.

9 septembre : Faut de pouvoir accéder aux Marais de Lavours sous la pluie battante, visite d'une cave et d'un Musée à Vongne.



Pas de chance, cette fois encore notre rendez-vous prévu pour la visite des Marais de Lavours a été annulé car une forte pluie nous a obligés à modifier le programme du jour. C'est dans une cave à vin et un musée à Vongne que les participants ont fait bonne grâce avant de se retrouver autour de la table chez Eliane et Roger pour un repas tiré des sacs et « taper le carton » jusqu'en fin de journée. Nous ne désespérons pas de visiter les marais peut être l'an prochain, mais sous le soleil.





Kassoumaï

L'association **Kassoumaï** propose des cours de percussions africaines sur la commune de Sonnaz.

Elle est gérée par des bénévoles, et regroupe cette année une trentaine d'adhérents, répartis sur 2 niveaux (lundi et jeudi).

Cette année, Kassoumaï s'appuie sur un formateur expérimenté, en la personne de **Herlain GRONDIN**, qui assure les 2 niveaux.

Les cours sont organisés en deux niveaux, à la salle polyvalente des activités :

- Les débutants, le **lundi** de 19h00 à 21h30.
- Les avancés, le **jeudi** de 19h00 à 21h30.



Fête de la Musique Sonnaz - Juin 2017



La saison 2017-2018 sera l'occasion de représentations pour diverses manifestations, entre autres :

- Le Téléthon sur la commune de Sonnaz, le 9 décembre 2017.
- La fête de la musique de Sonnaz, en juin 2018.

Toute l'équipe de Kassoumaï vous attend pour partager avec vous des moments d'apprentissage dans la joie et la bonne humeur, soit au moment des cours, soit à l'occasion du Téléthon de Sonnaz.

Contact

Herlain GRONDIN - 06 31 61 04 67
kassoumaï73@yahoo.fr

Un Toit pour Nancagua

L'association sonnaziennne « **UN TOIT POUR NANCAGUA - CHILI** » est née en avril 2010, suite au tremblement de terre du 27 février 2010 qui a dévasté la zone centrale de ce pays.

Dans une ambiance toujours conviviale et cosmopolite, notre association continue d'organiser des événements qui génèrent des fonds destinés aux habitants les plus démunis de Nancagua ou autres victimes de tremblements de terre.

Depuis avril 2010, nous avons participé financièrement à l'installation et l'isolation de petites maisons en bois ainsi qu'à leur aménagement, gazinières, réfrigérateurs, mobilier, etc. Nous avons aussi fourni des médicaments et des colis alimentaires, et uniformes et chaussures de 10 élèves (*au Chili, les enfants portent des uniformes pour aller à l'école*).

En 2014, nous avons soutenu un projet de construction de préau d'une école publique rurale située près de Nancagua afin de protéger les enfants du soleil l'été, et de la pluie pendant les mois d'hiver. Les travaux sont terminés, et les photos attestent de la solidité du bâtiment.

En 2015, notre association a été solidaire des victimes du tremblement de terre en Equateur par l'intermédiaire d'une association sur place

En 2016, nous avons acheté deux ordinateurs pour une école rurale de la commune de Nancagua, et **en 2017**, trois vidéo projecteurs pour une autre école.

Chaque année, nous organisons un **loto** juste avant Noël ; les participants gagnent des lots généreusement offerts par des



commerçants et entreprises (*1^{er} lot : une semaine de vacances pour 4 personnes dans une résidence de tourisme 3**).

Notre repas annuel avec soirée latino animée par Octavio Sola est dorénavant un rendez-vous incontournable des habitués qui viennent s'amuser dans une ambiance conviviale pour découvrir des plats chiliens tous préparés "maison" et danser sur des airs endiablés.



Nous tenons à remercier la Mairie de Sonnaz qui met à notre disposition la salle du Crêt, et qui nous accorde une subvention. Nous remercions également les généreux donateurs de lots grâce auxquels nos lotos connaissent un vif succès.

Projets pour 2018 : repas de l'association en mai 2018, participation au Marché des Continents les 15 et 16 juin 2018 à Chambéry, loto à la salle du Crêt de Sonnaz en décembre 2018, participation à des événements collectifs.

Renseignements

Fanny DONOSO - 04 56 11 21 79
 180, montée des Moulins - 73000 SONNAZ
www.untoitpournancagua.e-monsite.com



Un champion de France à Sonnaz !

Mathieu BOUENOU est passionné de sport automobile depuis sa plus tendre enfance.

BILAN 2017 : Il participe à la course du Championnat de France super master UFOLEP à Loudun dans la Vienne et remporte le TITRE NATIONAL.

Mathieu remercie ses partenaires financiers : boulangerie de Mérande Anna et Gilles, Immo com vous, groupe PPU, restaurant les Halles, RK compétition, Expertimoneuf, ses amis et sa famille sans qui rien ne serait possible.

PROJET POUR 2018 : à nouveau le championnat de France FFSA, la coupe de France et une qualification pour le championnat du monde.



L'association "MB Racing Team" cherche de nouveaux sponsors et projette d'organiser une soirée ou deux pour récolter des fonds.





"Couleurs barcelonnaises"
Valérie BUISSON



"4 saisons à Sonnaz" - Edwige ROYER



"Grélons dans le jardin" - Frédérique BERNARD



"Il sole d'autunno"
Natacha FREGONESE



"Message du printemps" - Philippe BOUVIER



"Vigilance colorée" - Laurence SCIARDIS



"Roses" - Fabienne DUFOURD

Bulletin Municipal 2018
SONNAZ